Regard sur l'Ouest

un sondage sur les Canadiens de l'Ouest

Loleen Berdahl
directrice de la recherche de la Canada West Foundation

avril 2003

M^me^ Loleen Berdhal, directrice de la recherche de la Canada West Foundation (CWF), est l'auteur de Regard sur l'Ouest 2003 : un sondage sur les Canadiens de l'Ouest qui fait partie du projet Bâtir l'Ouest de demain de cette même fondation.
Ont participé au financement à l'appui de cette étude de recherche : Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), la Fondation Kahanoff, le Bureau du Conseil privé et le ministère des Transports de l'Alberta.

L'auteure aimerait remercier M. Andrew Parkin (Centre de recherche et d'information sur le Canada), M. Shawn Henry (Vodaphone), Western Opinion Research et le personnel de la Canada West Foundation pour leurs commentaires et leurs suggestions relativement au questionnaire du sondage.

Les opinions énoncées dans le présent document sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles des donateurs, des membres de la CWF ou du Conseil privé.

ISBN 1-894925-17-9

© 2003 Canada West Foundation

PRÉFACE

En 2001, la Canada West Foundation publiait Bâtir l'Ouest de demain : un plan pour la prospérité économique régionale qui soulignait les cinq priorités pour assurer la prospérité à long terme de l'Ouest canadien, soit :

- L'Ouest doit créer des instruments pour attirer, retenir et augmenter le capital humain;
- L'Ouest doit poursuivre la diversification de son économie;
- L'Ouest doit renforcer son infrastructure de transport;
- L'Ouest doit promouvoir la compétitivité mondiale de ses principales villes;
- L'Ouest doit trouver de nouvelles façons de faciliter la coordination régionale.

Depuis 2001, la Canada West Foundation a mené des recherches dans chacun de ces cinq secteurs prioritaires. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 vise à recueillir les points de vue et les opinions des Canadiens de l'Ouest sur un certain nombre de questions faisant partie de ces cinq secteurs prioritaires ainsi qu'à prendre le pouls de leurs attitudes à l'égard d'enjeux politiques importants, comme l'environnement et la réforme des soins de santé. Le but du sondage Regard sur l'Ouest 2003 est d'informer le public, les entrepreneurs et les leaders des collectivités, les élus et les fonctionnaires des trois ordres de gouvernement sur les points de vue et les opinions des Canadiens de l'Ouest.

Regard sur l'Ouest 2003 : un sondage sur les Canadiens de l'Ouest offre un aperçu des résultats du sondage en soulignant les principales variantes provinciales, démographiques et relatives à l'allégeance politique. Le rapport conclut en examinant quelques-unes des grandes questions soulevées sur l'Ouest canadien, en réfutant certains mythes courants et en soulignant des réalités importantes. Nous espérons que les Canadiens et leurs gouvernements découvriront dans les résultats du sondage de l'information qui pourra alimenter les discussions en cours sur l'avenir de l'Ouest canadien.

104-06996/

MÉTHODE

Regard sur l'Ouest 2003 est fondé sur un sondage téléphonique auprès d'un échantillon aléatoire de Canadiens de l'Ouest de 18 ans et plus. Au nom de la Canada West Foundation, Western Opinion Research a effectué le sondage du 22 janvier au 18 février 2003 à partir de son centre d'appel de Winnipeg (Manitoba).

Afin de pouvoir effectuer des analyses statistiques valables pour chacune des provinces de l'Ouest, ainsi que pour l'ensemble de la région, on a utilisé un assez grand échantillon pour chacune des provinces. En tout, on a interrogé par téléphone 3 202 résidents de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. La ventilation provinciale est la suivante :

Province	Total N	Marge d'erreur +/- 95 fois sur 100
Colombie-Britannique	802	3,46 %
Alberta	800	3,46 %
Saskatchewan	800	3,46 %
Manitoba	800	3,46 %
Ouest canadien	3 202	1,73 %

Dans la présentation du cumul des données régionales, nous avons appliqué un facteur de pondération à chaque province pour compenser le poids de son échantillon à la portion de la population régionale qui a 18 ans et plus. Les pourcentages présentés reflètent le pourcentage de l'ensemble de l'échantillon, y compris ceux qui n'ont pas répondu (« ne sais pas ou refuse de répondre »); les données de comparaisons tirées du sondage Regard sur l'Ouest 2001 ont été ajustées en conséquence pour veiller à l'exactitude des comparaisons. Comme les non-réponses ne sont pas incluses dans les tableaux ou le texte, les résultats présentés n'atteignent pas toujours 100 %.

L'analyse du sondage comprend des ventilations entre les régions rurales et urbaines. Pour cette analyse, nous avons utilisé quatre catégories : les régions métropolitaines de recensement (RMR) de 100 000 personnes ou plus; les villes moyennes de 10 000 à 99 999 personnes; les petites villes; et les zones rurales. La répartition des répondants selon ces catégories était fondée sur l'identification fournie par le participant lui-même. L'analyse comprend également l'allégeance politique fédérale, déterminée par le participant lui-même en indiquant pour quel parti il a voté dans le cadre des élections fédérales de 2000.

Certaines questions du présent sondage sont les mêmes que dans le sondage Regard sur l'Ouest 2001. Pour obtenir un aperçu plus détaillé de ce dernier sondage, veiller consulter Regard sur l'Ouest : un sondage sur les Canadiens de l'Ouest, de Loleen Berdahl (Calgary, Canada West Foundation, 2001).

IMPRESSIONS PROVINCIALES : 2001 ET 2003

Jusqu'à quel point les Canadiens de l'Ouest envisagent-ils avec optimisme l'avenir social et économique de leur province? Les résidents de l'Ouest deviennent-ils plus optimistes ou plus pessimistes relativement à l'avenir de leur province? On a demandé aux participants : « Dans l'ensemble, pensez-vous que, dans cinq ans, votre province sera : beaucoup plus prospère; un peu plus prospère; à peu près aussi prospère; quelque peu moins prospère; beaucoup moins prospère qu'elle ne l'est actuellement? ». Cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et, comme en 2001, les variantes entre les provinces sont éloquentes.

Dans l'ensemble, les Canadiens de l'Ouest sont optimistes quant à l'avenir de leur province

Près de quatre résidents de l'Ouest sur dix prévoient que leur province sera plus prospère dans cinq ans qu'elle ne l'est actuellement. Les participants de la Colombie-Britannique font preuve du plus grand optimisme et ceux de la Saskatchewan sont les plus pessimistes (malgré le fait que le nombre de participants qui ont répondu que leur province serait moins prospère dans cinq ans est à peu près le même pour la Colombie-Britannique que pour la Saskatchewan). Les participants du Manitoba sont clairement les moins pessimistes. On note un certain nombre de variantes intéressantes relativement aux impressions provinciales : le sexe des participants (les hommes sont plus optimistes que les femmes); l'allégeance politique (ceux qui votent pour le NPD ont plus tendance à déclarer que leur province sera moins prospère); le niveau de scolarité (les participants qui ont un diplôme d'études secondaires ou moindre sont moins optimistes); et le revenu (en général, l'optimisme croît avec le revenu).

Figure 1 : **Prévisions provinciales dans cinq ans**

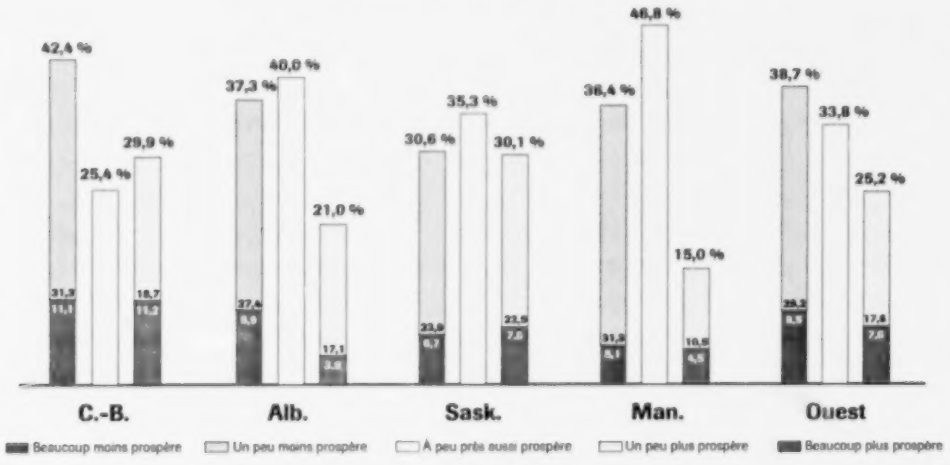

L'optimisme croît en Saskatchewan et décroît en Alberta

Une comparaison des résultats des sondages Regard sur l'Ouest 2001 et Regard sur l'Ouest 2003 indique clairement que l'optimisme provincial change dans la région. Bien que les données régionales cumulatives soient assez semblables, un nombre important de tendances ressortent. La première est que les participants de la Colombie-Britannique et du Manitoba deviennent légèrement plus optimistes à l'égard de l'avenir immédiat de leur province. La deuxième consiste en une augmentation de l'optimisme en Saskatchewan, avec une hausse de près de 10 points de pourcentage entre 2001 et 2003. Mais la tendance la plus intéressante est la chute de 25 points de pourcentage de l'optimisme en Alberta sur une période de deux ans, laissant cette province avec des niveaux d'optimisme à peu près semblables à ceux du Manitoba et moindres que ceux de la Colombie-Britannique.

IMPRESSIONS PROVINCIALES : 2001 ET 2003

Jusqu'à quel point les Canadiens de l'Ouest envisagent-ils avec optimisme l'avenir social et économique de leur province? Les résidents de l'Ouest deviennent-ils plus optimistes ou plus pessimistes relativement à l'avenir de leur province? On a demandé aux participants : « Dans l'ensemble, pensez-vous que, dans cinq ans, votre province sera : beaucoup plus prospère; un peu plus prospère; à peu près aussi prospère; quelque peu moins prospère; beaucoup moins prospère qu'elle ne l'est actuellement? » Cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et, comme en 2001, les variantes entre les provinces sont éloquentes.

Dans l'ensemble, les Canadiens de l'Ouest sont optimistes quant à l'avenir de leur province

Près de quatre résidents de l'Ouest sur dix prévoient que leur province sera plus prospère dans cinq ans qu'elle ne l'est actuellement. Les participants de la Colombie-Britannique font preuve du plus grand optimisme et ceux de la Saskatchewan sont les plus pessimistes (malgré le fait que le nombre de participants qui ont répondu que leur province serait moins prospère dans cinq ans est à peu près le même pour la Colombie-Britannique que pour la Saskatchewan). Les participants du Manitoba sont clairement les moins pessimistes. On note un certain nombre de variantes intéressantes relativement aux impressions provinciales : le sexe des participants (les hommes sont plus optimistes que les femmes); l'allégeance politique (ceux qui votent pour le NPD ont plus tendance à déclarer que leur province sera moins prospère); le niveau de scolarité (les participants qui ont un diplôme d'études secondaires ou moindre sont moins optimistes); et le revenu (en général, l'optimisme croît avec le revenu).

Figure 1 : **Prévisions provinciales dans cinq ans**

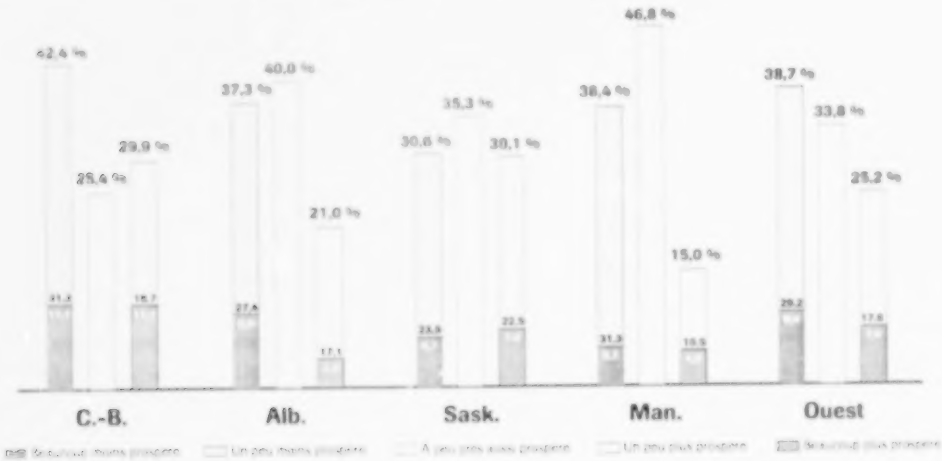

L'optimisme croît en Saskatchewan et décroît en Alberta

Une comparaison des résultats des sondages Regard sur l'Ouest 2001 et Regard sur l'Ouest 2003 indique clairement que l'optimisme provincial change dans la région. Bien que les données régionales cumulatives soient assez semblables, un nombre important de tendances ressortent. La première est que les participants de la Colombie-Britannique et du Manitoba deviennent légèrement plus optimistes à l'égard de l'avenir immédiat de leur province. La deuxième consiste en une augmentation de l'optimisme en Saskatchewan, avec une hausse de près de 10 points de pourcentage entre 2001 et 2003. Mais la tendance la plus intéressante est la chute de 25 points de pourcentage de l'optimisme en Alberta sur une période de deux ans, laissant cette province avec des niveaux d'optimisme à peu près semblables à ceux du Manitoba et moindres que ceux de la Colombie-Britannique.

Figure 2 : **La province sera beaucoup plus prospère dans cinq ans, 2003 et 2001**

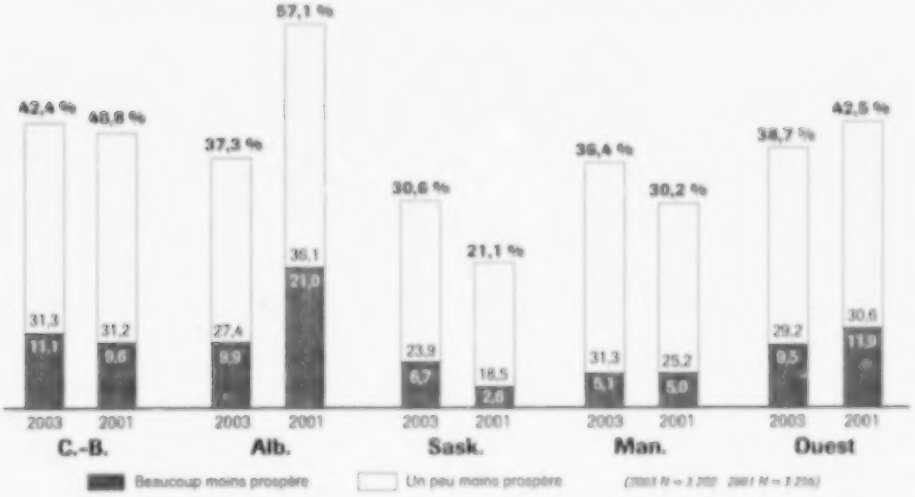

L'OUEST AU SEIN DU CANADA

Les relations ont souvent été tendues entre l'Ouest canadien et le reste du Canada, surtout avec le gouvernement fédéral, et cette tendance se poursuit encore de nos jours. Le début de XXIe siècle a été marqué par l'éruption sporadique de partis séparatistes, une voix régionale inefficace et souvent abrasive au Parlement, la défense publique de cloisons « pare-feu » provinciales et une suite interminable d'émissions radiophoniques, d'éditoriaux et d'articles d'opinion dans les journaux exprimant un mécontentement régional à l'égard du système fédéral et du gouvernement fédéral.

Au cours des trente dernières années, de nombreux sondages d'opinion ont indiqué que les Canadiens de l'Ouest ne sont pas satisfaits du fédéralisme canadien et surtout de la situation de leur province au sein du système fédéral. Comme les résultats du sondage Regard sur l'Ouest 2001 l'indiquaient, le sentiment d'aliénation de l'Ouest était élevé au début du siècle. Cette situation a-t-elle beaucoup changée en deux ans? Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 explore un certain nombre d'aspects de la relation de l'Ouest avec le reste du Canada, y compris par quelques questions tirées du sondage de 2001. Et, comme on pourrait s'y attendre, les données du sondage Regard sur l'Ouest 2003 révèlent que l'aliénation de l'Ouest continue de se faire beaucoup sentir dans la région.

Les Canadiens de l'Ouest ne se sentent pas appréciés à leur juste valeur par le reste du Canada

Les Canadiens de l'Ouest ne se sentent pas appréciés ou valorisés par le reste du Canada. On a demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « La population des autres parties du Canada font fi de l'Ouest canadien ». Dans toutes les provinces, la majorité des participants ont déclaré qu'ils étaient d'accord avec cet énoncé, surtout en Saskatchewan.

En examinant l'Ouest dans son ensemble, on note un certain nombre de variantes intéressantes pour cette question. Les participants des villes de taille moyenne et des petites villes tendent plus à être d'accord sur cette question que les participants des régions rurales ou des RMR. Les participants qui ont un diplôme post-secondaire tendent moins à être d'accord, tout comme les femmes et les jeunes (de 18 à 29 ans) ainsi que les personnes qui votent pour le parti Libéral et le NPD. Les participants ayant

un revenu moyen (de 30 000 $ à 69 999 $ de revenu annuel pour le ménage), les personnes d'âge moyen et les participants âgés (de 50 à 79 ans) ainsi que les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne ont plus tendance à être d'accord.

Les Canadiens de l'Ouest se sentent désavantagés par le fédéralisme canadien; l'insatisfaction grandit au Manitoba

Trois questions du sondage Regard sur l'Ouest 2003 exploraient directement la façon dont les résidents de l'Ouest sentent que le fédéralisme traite leur province. Premièrement, on a demandé aux participants : « À votre avis, votre province est-elle traitée avec tout le respect qu'elle mérite au Canada? » (cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et d'autres sondages effectués par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Six participants sur dix ont répondu que leur province n'est pas traitée avec assez de respect (à peu près la même proportion que dans le cadre du sondage Regard l'Ouest 2001). En effet, pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, les réponses au sondage de 2003 sont presque les mêmes que les réponses au sondage de 2001. Néanmoins, on découvre des changements importants en Alberta et au Manitoba : ces deux provinces enregistrent un plus grand nombre de participants qui ont déclaré que leur province ne recevait pas assez de respect. En effet, une grande majorité de participants manitobains ont déclaré que leur province ne recevait pas tout le respect qu'elle méritait. Étant donné que le Manitoba est habituellement la province de l'Ouest qui apprécie le plus le fédéralisme, ce changement est considérable.

Un certain nombre de variables démographiques influent sur la perception du respect. Plus la taille des villes est grande, plus on y découvre une forte perception de respect (bien que, même dans le cas des RMR, on compte une majorité de participants qui déclarent que leur province ne reçoit pas tout le respect qu'elle mérite). L'allégeance politique des participants a également une incidence sur les perceptions, mais on note néanmoins qu'une majorité d'électeurs de tous les grands partis fédéraux soulignent un manque de respect. On remarque que la seule catégorie démographique dans laquelle les participants qui signalent un manque de respect ne sont pas en majorité est la catégorie des participants de 18 à 29 ans : dans toutes les provinces à l'exception de l'Alberta, la majorité des participants de cette catégorie ont déclaré que leur province recevait bien le respect qu'elle méritait.

Afin de poursuivre l'exploration des perceptions à l'égard du traitement de leur province au sein du fédéralisme, on a demandé aux participants : « Si vous pensez à tout l'argent que le gouvernement fédéral consacre à différents programmes et aux paiements de transfert vers les provinces, croyez-vous que votre province reçoit plus qu'une part équitable, moins

Figure 3 :
Le reste du Canada ne se préoccupe PAS de l'Ouest

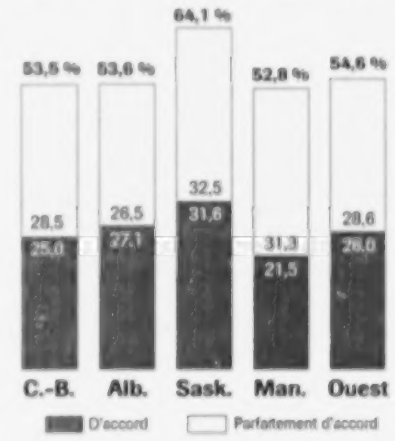

Figure 4 :
Le Canada ne traite PAS la province avec tout le respect qu'elle mérite, 2003 et 2001

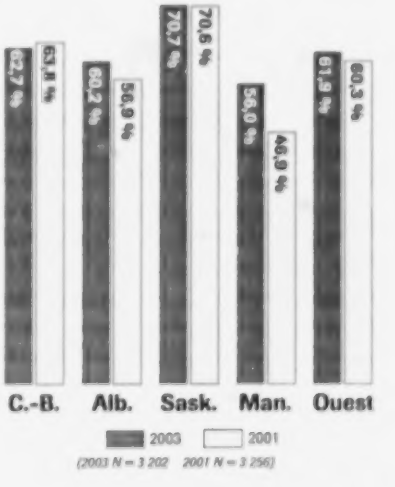

Figure 2 : **La province sera beaucoup plus prospère dans cinq ans, 2003 et 2001**

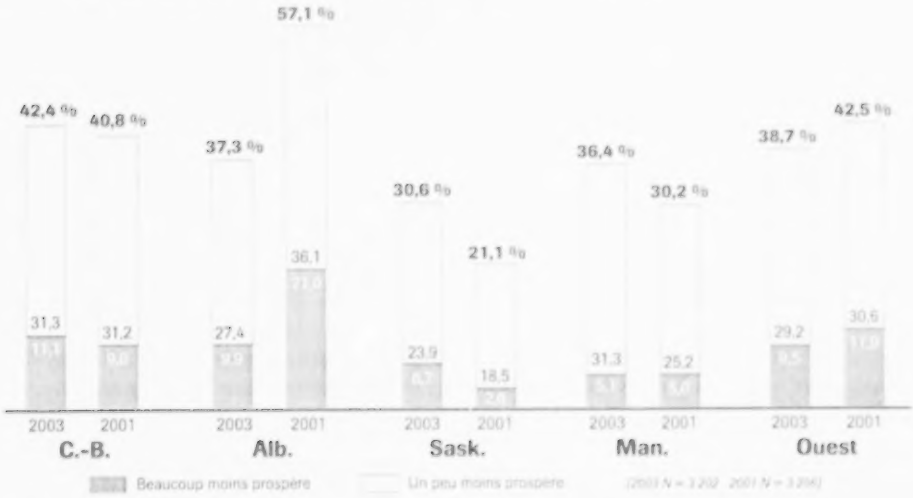

L'OUEST AU SEIN DU CANADA

Les relations ont souvent été tendues entre l'Ouest canadien et le reste du Canada, surtout avec le gouvernement fédéral, et cette tendance se poursuit encore de nos jours. Le début de XXIe siècle a été marqué par l'éruption sporadique de partis séparatistes, une voix régionale inefficace et souvent abrasive au Parlement, la défense publique de cloisons « pare-feu » provinciales et une suite interminable d'émissions radiophoniques, d'éditoriaux et d'articles d'opinion dans les journaux exprimant un mécontentement régional à l'égard du système fédéral et du gouvernement fédéral.

Au cours des trente dernières années, de nombreux sondages d'opinion ont indiqué que les Canadiens de l'Ouest ne sont pas satisfaits du fédéralisme canadien et surtout de la situation de leur province au sein du système fédéral. Comme les résultats du sondage Regard sur l'Ouest 2001 l'indiquaient, le sentiment d'aliénation de l'Ouest était élevé au début du siècle. Cette situation a-t-elle beaucoup changée en deux ans? Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 explore un certain nombre d'aspects de la relation de l'Ouest avec le reste du Canada, y compris par quelques questions tirées du sondage de 2001. Et, comme on pourrait s'y attendre, les données du sondage Regard sur l'Ouest 2003 révèlent que l'aliénation de l'Ouest continue de se faire beaucoup sentir dans la région.

Les Canadiens de l'Ouest ne se sentent pas appréciés à leur juste valeur par le reste du Canada

Les Canadiens de l'Ouest ne se sentent pas appréciés ou valorisés par le reste du Canada. On a demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « La population des autres parties du Canada font fi de l'Ouest canadien ». Dans toutes les provinces, la majorité des participants ont déclaré qu'ils étaient d'accord avec cet énoncé, surtout en Saskatchewan.

En examinant l'Ouest dans son ensemble, on note un certain nombre de variantes intéressantes pour cette question. Les participants des villes de taille moyenne et des petites villes tendent plus à être d'accord sur cette question que les participants des régions rurales ou des RMR. Les participants qui ont un diplôme post-secondaire tendent moins à être d'accord, tout comme les femmes et les jeunes (de 18 à 29 ans) ainsi que les personnes qui votent pour le parti Libéral et le NPD. Les participants ayant

un revenu moyen (de 30 000 $ à 69 999 $ de revenu annuel pour le ménage), les personnes d'âge moyen et les participants âgés (de 50 à 79 ans) ainsi que les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne ont plus tendance à être d'accord.

Les Canadiens de l'Ouest se sentent désarmunes par le fédéralisme canadien; l'insatisfaction grandit au Manitoba

Trois questions du sondage Regard sur l'Ouest 2003 exploraient directement la façon dont les résidents de l'Ouest sentent que le fédéralisme traite leur province. Premièrement, on a demandé aux participants : « À votre avis, votre province est-elle traitée avec tout le respect qu'elle mérite au Canada? » (cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et d'autres sondages effectués par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Six participants sur dix ont répondu que leur province n'est pas traitée avec assez de respect (à peu près la même proportion que dans le cadre du sondage Regard l'Ouest 2001). En effet, pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, les réponses au sondage de 2003 sont presque les mêmes que les réponses au sondage de 2001. Néanmoins, on découvre des changements importants en Alberta et au Manitoba : ces deux provinces enregistrent un plus grand nombre de participants qui ont déclaré que leur province ne recevait pas assez de respect. En effet, une grande majorité de participants manitobains ont déclaré que leur province ne recevait pas tout le respect qu'elle méritait. Étant donné que le Manitoba est habituellement la province de l'Ouest qui apprécie le plus le fédéralisme, ce changement est considérable.

Un certain nombre de variables démographiques influent sur la perception du respect. Plus la taille des villes est grande, plus on y découvre une forte perception de respect (bien que, même dans le cas des RMR, on compte une majorité de participants qui déclarent que leur province ne reçoit pas tout le respect qu'elle mérite). L'allégeance politique des participants a également une incidence sur les perceptions, mais on note néanmoins qu'une majorité d'électeurs de tous les grands partis fédéraux soulignent un manque de respect. On remarque que la seule catégorie démographique dans laquelle les participants qui signalent un manque de respect ne sont pas en majorité est la catégorie des participants de 18 à 29 ans : dans toutes les provinces à l'exception de l'Alberta, la majorité des participants de cette catégorie ont déclaré que leur province recevait bien le respect qu'elle méritait.

Afin de poursuivre l'exploration des perceptions à l'égard du traitement de leur province au sein du fédéralisme, on a demandé aux participants : « Si vous pensez à tout l'argent que le gouvernement fédéral consacre à différents programmes et aux paiements de transfert vers les provinces, croyez-vous que votre province reçoit plus qu'une part équitable, moins

Figure 3 :
Le reste du Canada ne se préoccupe PAS de l'Ouest

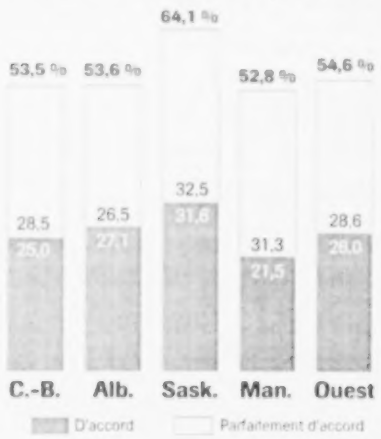

Figure 4 :
Le Canada ne traite PAS la province avec tout le respect qu'elle mérite, 2003 et 2001

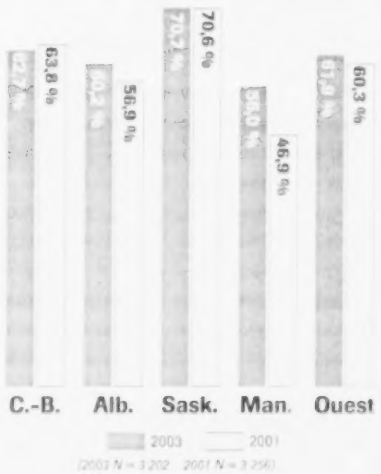

Figure 5 :
La province reçoit MOINS que sa juste part, 2003 et 2001

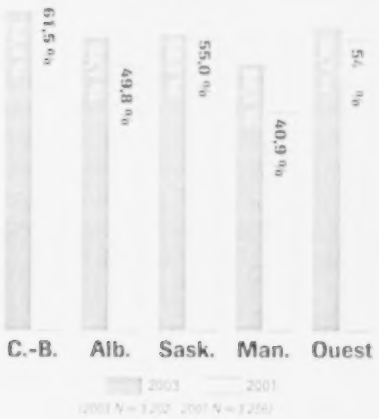

Figure 6 :
Les intérêts provinciaux sont mal ou très mal représentés à l'échelon fédéral

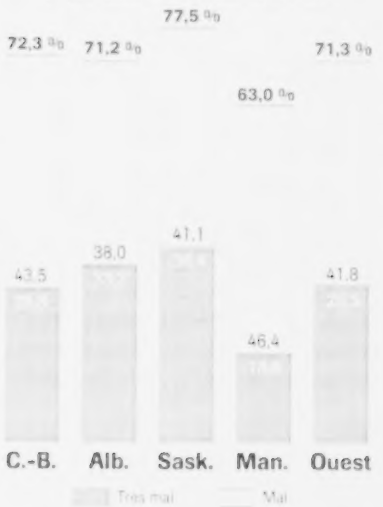

qu'une part équitable ou une part à peu près équitable? » (cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et d'autres sondages effectués par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Une fois de plus, les résultats cumulatifs sont assez semblables entre le sondage de 2001 et celui de 2003 : six participants sur dix ont répondu qu'ils croyaient que leur province recevait moins qu'une part équitable des transferts fédéraux. Cependant, on note un changement intéressant au Manitoba. En 2003, une majorité des participants ont signalé que le Manitoba recevait, selon eux, moins qu'une part équitable (ce qui indique encore une croissance de l'insatisfaction à l'égard du fédéralisme au Manitoba).

Quelles sont les personnes qui auront le plus tendance à penser que leur province ne reçoit pas une part équitable des transferts fédéraux? L'âge est un facteur important, car on signale que les participants de 18 à 29 ans de toutes les provinces tendent beaucoup moins à croire que leur province ne reçoit pas une part équitable. Le sexe des participants est également une variable importante : les hommes tendent plus que les femmes à déclarer que leur province ne reçoit pas une part équitable. Les participants des petites villes et des zones rurales ont un peu plus tendance que les participants des villes de taille moyenne et des RMR à répondre que leur province reçoit moins qu'une part équitable. Les niveaux de scolarité jouent aussi un rôle important, car plus les participants ont un niveau de scolarité élevé, moins ils tendent à croire que leur province reçoit moins qu'une part équitable. L'allégeance politique fédérale ressort encore une fois comme une variable importante, mais on signale que même les électeurs qui ont voté pour le parti libéral déclarent en majorité que leur province ne reçoit pas une part équitable.

C'est peut-être en raison de la représentation à l'échelon fédéral que les Canadiens de l'Ouest croient en général que le fédéralisme n'est pas une « bonne affaire ». Dans la troisième question visant à explorer les perceptions du traitement des provinces au sein du fédéralisme, on a demandé aux participants : « Lorsque vous pensez aux façons dont le gouvernement fédéral, à Ottawa, traite les questions qui touchent ou préoccupent votre province, croyez-vous que votre province est bien représentée, adéquatement représentée, mal représentée ou très mal représentée? ». Le nombre de participants qui ont répondu que leur province est mal représentée ou très mal représentée est étonnant : sept participants sur dix ne croient pas que les intérêts de leur province soient représentés de manière adéquate à l'échelon fédéral. L'Alberta, qui est pourtant perçue comme la province de l'Ouest la plus insatisfaite à l'égard du fédéralisme dans les débats publics, traîne derrière la Saskatchewan et même la Colombie-Britannique sur cette question. Encore une fois, le Manitoba est la province la moins insatisfaite, mais six participants du Manitoba sur dix croient tout de même que leur province est mal représentée.

Deux intéressantes variantes ressortent sur cette question. La première est la taille urbaine : plus la taille de la population décroît, plus on note

Figure 5 :
La province reçoit MOINS que sa juste part, 2003 et 2001

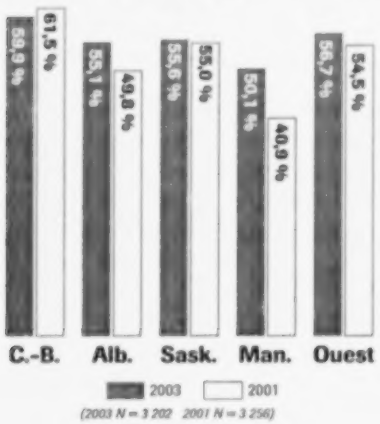

Figure 6 :
Les intérêts provinciaux sont mal ou très mal représentés à l'échelon fédéral

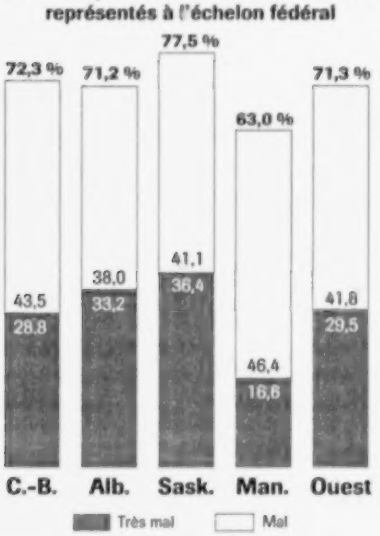

qu'une part équitable ou une part à peu près équitable? » (cette question était tirée du sondage Regard sur l'Ouest 2001 et d'autres sondages effectués par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Une fois de plus, les résultats cumulatifs sont assez semblables entre le sondage de 2001 et celui de 2003 : six participants sur dix ont répondu qu'ils croyaient que leur province recevait moins qu'une part équitable des transferts fédéraux. Cependant, on note un changement intéressant au Manitoba. En 2003, une majorité des participants ont signalé que le Manitoba recevait, selon eux, moins qu'une part équitable (ce qui indique encore une croissance de l'insatisfaction à l'égard du fédéralisme au Manitoba).

Quelles sont les personnes qui auront le plus tendance à penser que leur province ne reçoit pas une part équitable des transferts fédéraux? L'âge est un facteur important, car on signale que les participants de 18 à 29 ans de toutes les provinces tendent beaucoup moins à croire que leur province ne reçoit pas une part équitable. Le sexe des participants est également une variable importante : les hommes tendent plus que les femmes à déclarer que leur province ne reçoit pas une part équitable. Les participants des petites villes et des zones rurales ont un peu plus tendance que les participants des villes de taille moyenne et des RMR à répondre que leur province reçoit moins qu'une part équitable. Les niveaux de scolarité jouent aussi un rôle important, car plus les participants ont un niveau de scolarité élevé, moins ils tendent à croire que leur province reçoit moins qu'une part équitable. L'allégeance politique fédérale ressort encore une fois comme une variable importante, mais on signale que même les électeurs qui ont voté pour le parti libéral déclarent en majorité que leur province ne reçoit pas une part équitable.

C'est peut-être en raison de la représentation à l'échelon fédéral que les Canadiens de l'Ouest croient en général que le fédéralisme n'est pas une « bonne affaire ». Dans la troisième question visant à explorer les perceptions du traitement des provinces au sein du fédéralisme, on a demandé aux participants : « Lorsque vous pensez aux façons dont le gouvernement fédéral, à Ottawa, traite les questions qui touchent ou préoccupent votre province, croyez-vous que votre province est bien représentée, adéquatement représentée, mal représentée ou très mal représentée? ». Le nombre de participants qui ont répondu que leur province est mal représentée ou très mal représentée est étonnant : sept participants sur dix ne croient pas que les intérêts de leur province soient représentés de manière adéquate à l'échelon fédéral. L'Alberta, qui est pourtant perçue comme la province de l'Ouest la plus insatisfaite à l'égard du fédéralisme dans les débats publics, traîne derrière la Saskatchewan et même la Colombie-Britannique sur cette question. Encore une fois, le Manitoba est la province la moins insatisfaite, mais six participants du Manitoba sur dix croient tout de même que leur province est mal représentée.

Deux intéressantes variantes ressortent sur cette question. La première est la taille urbaine : plus la taille de la population décroît, plus on note

une augmentation du nombre de personnes qui jugent que leur province est mal représentée. L'allégeance politique fédérale constitue la deuxième variante intéressante. On ne sera pas étonné de constater que les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont celles qui tendent le plus à déclarer que la représentation est médiocre ou très mauvaise (neuf personnes sur dix). Néanmoins, il est étonnant de constater que six personnes sur dix qui ont voté pour le parti Libéral déclarent que leur province est mal ou très mal représentée. Parmi les autres variantes intéressantes, on compte le revenu (les participants des catégories de revenu moyen ou supérieur sont ceux qui ont le plus tendance à déclarer que leur province est mal ou très mal représentée), l'âge (les personnes de 50 à 79 ans ont choisi les réponses mal ou très mal représentée plus souvent, mais on souligne cependant qu'une majorité des participants de chaque groupe d'âge a choisi ces réponses) et le sexe des participants (les hommes, plus que les femmes, tendent à choisir ces deux réponses).

Les premiers ministres sont perçus comme les meilleurs défenseurs des intérêts de la province

Comme les participants perçoivent une mauvaise représentation, on ne s'étonne pas de constater que de nombreux Canadiens et Canadiennes comptent sur leur premier ministre provincial pour défendre les intérêts de leur province. On a demandé aux participants : « Qui défend le mieux votre province relativement aux politiques fédérales? ». Dans toutes les provinces, le premier ministre provincial est clairement perçu comme le meilleur défenseur des intérêts de la province, alors que le premier ministre fédéral est le dernier choix. Néanmoins, on doit souligner que les différents premiers ministres des provinces n'ont pas reçu les mêmes pourcentages : les premiers ministres Ralph Klein de l'Alberta (58,4 %) et Gary Doer du Manitoba (49,1 %) ont été choisis plus souvent par les participants de leur province que les premiers ministres Lorne Calvert de la Saskatchewan (40,3 %) et Gordon Campbell de la Colombie-Britannique (29,8 %) (on ne nommait pas les premiers ministres par leur nom, mais plutôt par leur titre et leur province). Il est étonnant de constater le grand nombre de participants, surtout en Colombie-Britannique, qui ont répondu que personne ne défendait les intérêts de leur province à l'échelle fédérale. Cette réponse sous-entend un fort niveau d'insatisfaction à l'égard des politiques nationales. On note que les participants des zones rurales sont ceux qui tendent le plus à choisir cette réponse.

Les Canadiens de l'Ouest ne croient pas que le séparatisme entraîne des avantages économiques

Dans les deux sondages de Regard sur l'Ouest (2001 et 2003), on a demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Votre province profiterait d'une meilleure situation économique si elle se séparait du Canada ». On doit souligner que ce n'est pas là une question purement séparatiste; en ne soulignant que l'incidence

Figure 7 :
Qui représente le mieux notre province dans l'arène des politiques nationales (Ouest dans l'ensemble)

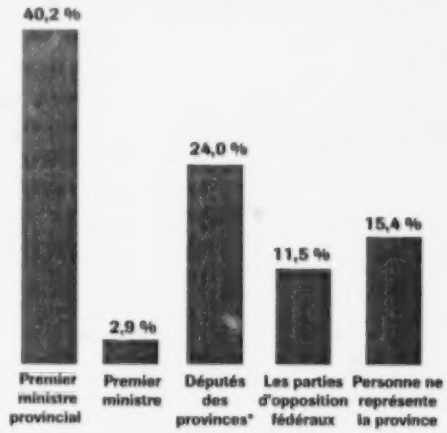

Figure 8 :
Personne ne représente les intérêts provinciaux sur la scène nationale

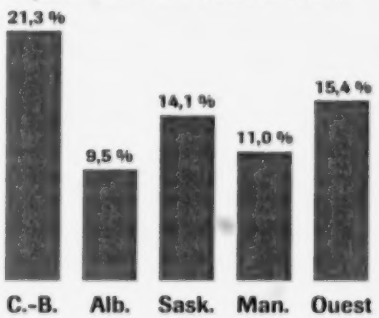

Figure 9 :
La province profiterait d'une meilleure situation économique si elle se séparait, 2003 et 2001

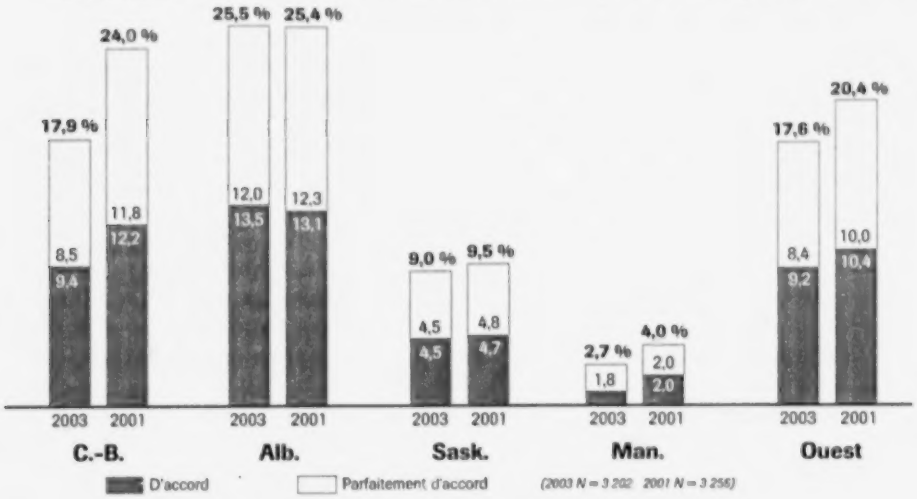

économique, elle ne tient pas compte des liens sociaux et d'émotivité qui soustendent l'appartenance au Canada. Néanmoins, la question permet d'avoir une idée de ce que les participants comprennent de l'incidence économique de cette appartenance.

Comme pour le sondage de 2001, les données du sondage de 2003 révèlent peu d'appui à l'idée que les provinces de l'Ouest tireraient des avantages économiques d'une séparation du reste du Canada. En effet, on note une baisse du nombre de participants qui sont d'accord avec cet énoncé en Colombie-Britannique, ainsi que des résultats encore plus faibles que ceux de 2001 pour le Manitoba. En Alberta, la province de l'Ouest à laquelle on rattache la plus grande tendance séparatiste, on note très peu de changement avec les résultats du sondage de 2001. En outre, comme en 2001, le plus grand indicateur pour un accord avec l'énoncé est l'allégeance politique fédérale : les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont celles qui tendent le plus à être d'accord avec l'énoncé, et les personnes qui ont voté pour le NPD sont celles qui tendent le moins à être d'accord.

Le pessimisme de la population de l'Ouest à l'égard de la réforme institutionnelle : les personnes qui votent pour le parti Libéral sont les plus optimistes

Une des réactions les plus courantes de la population de l'Ouest pour exprimer son insatisfaction à l'égard du fédéralisme consiste à demander une réforme des institutions démocratiques du fédéralisme. Les deux institutions les plus souvent mentionnés en ce sens sont le Sénat et le système électoral. En effet, le sondage Regard sur l'Ouest 2001 indiquait qu'une majorité de Canadiens et de Canadiennes de l'Ouest appuyaient tant une réforme du Sénat (remplacer le Sénat existant par un Sénat élu avec une représentation égale de toutes les provinces) qu'une réforme du système électoral (remplacer le système électoral actuel par un système fondé sur une représentation proportionnelle, soit un système qui distribue les sièges à chaque parti selon sa part du vote national).

Toutefois, le sondage de Regard sur l'Ouest 2003 indique que, bien que les résidents de l'Ouest appuient et prônent la réforme des institutions, ils font preuve de pessimisme relativement à l'avènement d'une telle réforme. On a demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Je verrai une réforme fondamentale du Sénat canadien de mon vivant ». Dans toutes les provinces, un quart des participants ont répondu qu'ils étaient vraiment très en désaccord ou qu'ils étaient un peu en désaccord. Quelles sont les personnes qui tendent le plus à dire qu'elles verront une réforme fondamentale du Sénat de leur vivant? Il est étonnant de constater que ce sont les personnes qui ont voté pour le parti Libéral (au moins une sur quatre s'attend

à être le témoin d'une réforme du Sénat). Les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont les plus pessimistes sur ce point. Il importe de souligner que même les participants les plus jeunes (de 18 à 29 ans) sont pessimistes à cet égard, car seulement un tiers de ces participants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

On a également demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Je verrai une réforme fondamentale du système électoral national du Canada de mon vivant ». Encore cette fois, les Canadiens de l'Ouest font preuve de pessimisme sur l'avènement d'une réforme, puisque, dans toutes les provinces, un quart des participants étaient fermement en désaccord, et une grande majorité étaient en désaccord. En outre, les personnes qui ont voté pour le parti Libéral sont encore les plus optimistes au sujet de la réforme, alors que celles qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont les plus pessimistes. Sur ce point, néanmoins, les jeunes sont moins pessimistes que leurs aînés; quatre participants sur dix dans le groupe des 18 à 29 ans sont d'accord avec l'énoncé.

Figure 10 :
Je verrai une réforme fondamentale du Sénat canadien de mon vivant

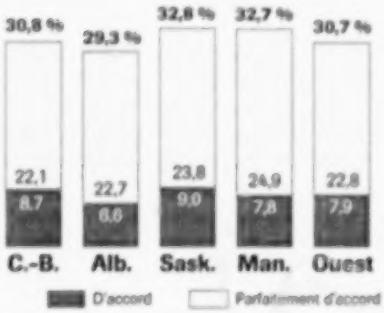

Les Canadiens de l'Ouest veulent une plus grande coopération régionale

Une récente recherche de la Canada West Foundation suggère que les provinces de l'Ouest canadien devraient chercher à améliorer la coopération régionale afin de donner plus de force à la voix politique de l'Ouest sur la scène nationale et d'atteindre une plus grande efficacité dans la prestation de services. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 indique que les Canadiens de l'Ouest sont favorables à de telles approches.

Figure 11 :
Je verrai une réforme fondamentale du système électoral national du Canada de mon vivant

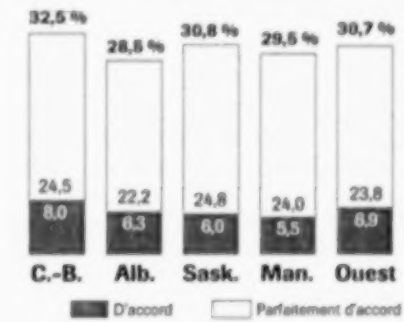

Les Canadiens de l'Ouest appuient fermement l'idée qu'une meilleure coopération entre les provinces permettraient d'augmenter le poids de la région sur la scène nationale. On a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Ma province se ferait mieux entendre sur la scène nationale si elle travaillait en plus étroite collaboration avec les trois autres provinces de l'Ouest ». Plus de huit participants sur dix ont répondu qu'ils étaient d'accord avec cet énoncé, et quatre sur dix ont répondu qu'ils étaient vraiment très d'accord. En effet, on relève un fort appui dans les différentes variables démographiques, y compris l'allégeance politique : bien qu'on note le plus grand appui parmi les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne, une grande partie des personnes qui ont voté pour tous les autres partis sont d'accord avec l'énoncé. On peut donc déclarer qu'une plus grande coopération régionale afin que l'Ouest se fasse mieux entendre sur la scène nationale est une idée très populaire.

Figure 12 :
Les provinces de l'Ouest auraient une voix plus forte si elles conjuguaient leurs efforts

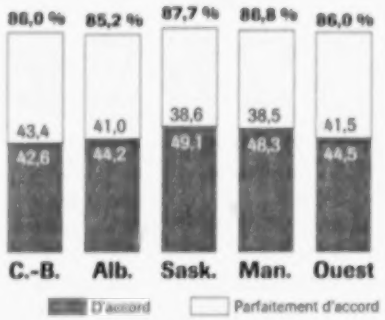

Les Canadiens de l'Ouest expriment également un certain enthousiasme pour la coopération comme moyen d'améliorer les programmes dans les provinces de l'Ouest. On a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Ma province pourrait

Figure 9 :
La province profiterait d'une meilleure situation économique si elle se séparait, 2003 et 2001

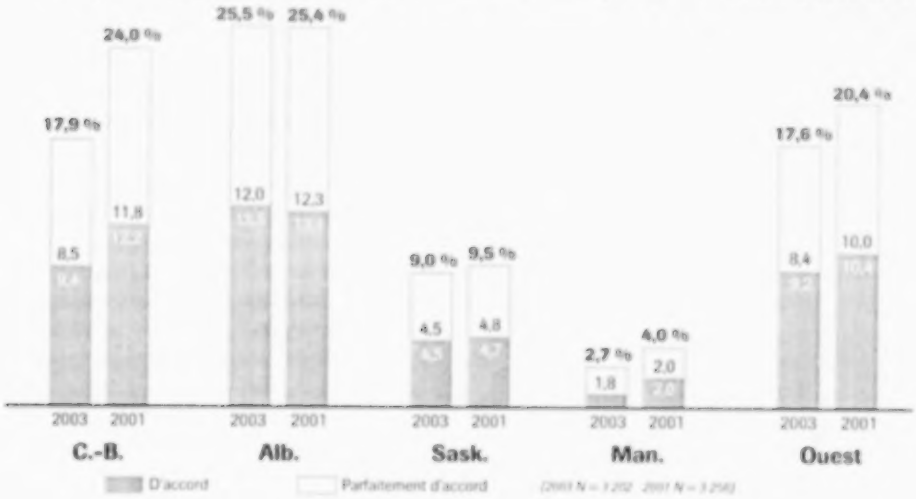

économique, elle ne tient pas compte des liens sociaux et d'émotivité qui soustendent l'appartenance au Canada. Néanmoins, la question permet d'avoir une idée de ce que les participants comprennent de l'incidence économique de cette appartenance.

Comme pour le sondage de 2001, les données du sondage de 2003 révèlent peu d'appui à l'idée que les provinces de l'Ouest tireraient des avantages économiques d'une séparation du reste du Canada. En effet, on note une baisse du nombre de participants qui sont d'accord avec cet énoncé en Colombie-Britannique, ainsi que des résultats encore plus faibles que ceux de 2001 pour le Manitoba. En Alberta, la province de l'Ouest à laquelle on rattache la plus grande tendance séparatiste, on note très peu de changement avec les résultats du sondage de 2001. En outre, comme en 2001, le plus grand indicateur pour un accord avec l'énoncé est l'allégeance politique fédérale : les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont celles qui tendent le plus à être d'accord avec l'énoncé, et les personnes qui ont voté pour le NPD sont celles qui tendent le moins à être d'accord.

Le pessimisme de la population de l'Ouest à l'égard de la réforme institutionnelle : les personnes qui votent pour le parti Libéral sont les plus optimistes

Une des réactions les plus courantes de la population de l'Ouest pour exprimer son insatisfaction à l'égard du fédéralisme consiste à demander une réforme des institutions démocratiques du fédéralisme. Les deux institutions les plus souvent mentionnés en ce sens sont le Sénat et le système électoral. En effet, le sondage Regard sur l'Ouest 2001 indiquait qu'une majorité de Canadiens et de Canadiennes de l'Ouest appuyaient tant une réforme du Sénat (remplacer le Sénat existant par un Sénat élu avec une représentation égale de toutes les provinces) qu'une réforme du système électoral (remplacer le système électoral actuel par un système fondé sur une représentation proportionnelle, soit un système qui distribue les sièges à chaque parti selon sa part du vote national).

Toutefois, le sondage de Regard sur l'Ouest 2003 indique que, bien que les résidents de l'Ouest appuient et prônent la réforme des institutions, ils font preuve de pessimisme relativement à l'avènement d'une telle réforme. On a demandé aux participants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Je verrai une réforme fondamentale du Sénat canadien de mon vivant ». Dans toutes les provinces, un quart des participants ont répondu qu'ils étaient vraiment très en désaccord ou qu'ils étaient un peu en désaccord. Quelles sont les personnes qui tendent le plus à dire qu'elles verront une réforme fondamentale du Sénat de leur vivant? Il est étonnant de constater que ce sont les personnes qui ont voté pour le parti Libéral (au moins une sur quatre s'attend

à être le témoin d'une réforme du Sénat). Les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont les plus pessimistes sur ce point. Il importe de souligner que même les participants les plus jeunes (de 18 à 29 ans) sont pessimistes à cet égard, car seulement un tiers de ces participants ont répondu qu'ils étaient d'accord.

On a également demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Je verrai une réforme fondamentale du système électoral national du Canada de mon vivant ». Encore cette fois, les Canadiens de l'Ouest font preuve de pessimisme sur l'avènement d'une réforme, puisque, dans toutes les provinces, un quart des participants étaient fermement en désaccord, et une grande majorité étaient en désaccord. En outre, les personnes qui ont voté pour le parti Libéral sont encore les plus optimistes au sujet de la réforme, alors que celles qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont les plus pessimistes. Sur ce point, néanmoins, les jeunes sont moins pessimistes que leurs aînés; quatre participants sur dix dans le groupe des 18 à 29 ans sont d'accord avec l'énoncé.

Figure 10 :
Je verrai une réforme fondamentale du Sénat canadien de mon vivant

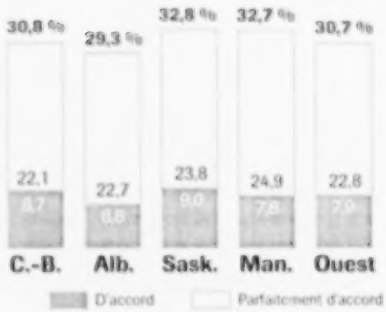

Les Canadiens de l'Ouest veulent une plus grande coopération régionale

Une récente recherche de la Canada West Foundation suggère que les provinces de l'Ouest canadien devraient chercher à améliorer la coopération régionale afin de donner plus de force à la voix politique de l'Ouest sur la scène nationale et d'atteindre une plus grande efficacité dans la prestation de services. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 indique que les Canadiens de l'Ouest sont favorables à de telles approches.

Figure 11 :
Je verrai une réforme fondamentale du système électoral national du Canada de mon vivant

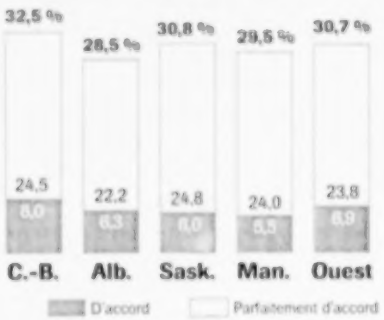

Les Canadiens de l'Ouest appuient fermement l'idée qu'une meilleure coopération entre les provinces permettraient d'augmenter le poids de la région sur la scène nationale. On a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Ma province se ferait mieux entendre sur la scène nationale si elle travaillait en plus étroite collaboration avec les trois autres provinces de l'Ouest ». Plus de huit participants sur dix ont répondu qu'ils étaient d'accord avec cet énoncé, et quatre sur dix ont répondu qu'ils étaient vraiment très d'accord. En effet, on relève un fort appui dans les différentes variables démographiques, y compris l'allégeance politique : bien qu'on note le plus grand appui parmi les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne, une grande partie des personnes qui ont voté pour tous les autres partis sont d'accord avec l'énoncé. On peut donc déclarer qu'une plus grande coopération régionale afin que l'Ouest se fasse mieux entendre sur la scène nationale est une idée très populaire.

Figure 12 :
Les provinces de l'Ouest auraient une voix plus forte si elles conjuguaient leurs efforts

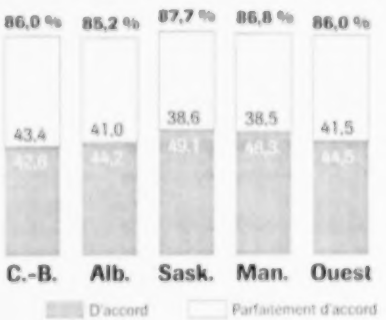

Les Canadiens de l'Ouest expriment également un certain enthousiasme pour la coopération comme moyen d'améliorer les programmes dans les provinces de l'Ouest. On a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Ma province pourrait

mieux mettre en œuvre ses programmes (comme la santé et l'éducation) si elle coopérait plus avec les autres provinces de l'Ouest et si elle partageait ses ressources avec ces provinces ». Près des trois quarts des participants sont d'accord avec l'énoncé. Sur ce point, on note d'importantes différences entre les provinces : ce sont les participants du Manitoba qui appuient le plus cette idée et ceux de l'Alberta qui l'appuient le moins (bien que près des deux tiers des participants soient d'accord), alors que ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique se partagent la position intermédiaire.

Figure 13 :
La coopération régionale permettrait une meilleure mise en œuvre des programmes

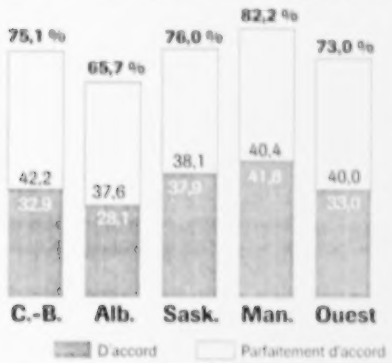

Les Canadiens de l'Ouest croient que leur province a besoin de plus de pouvoir et d'argent

Les discussions sur le fédéralisme au Canada (et surtout les tensions fédérales au Canada) soulèvent souvent des questions d'équilibre de pouvoir entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Des sondages d'opinion publique antérieurs suggèrent que les Canadiens de l'Ouest tendent à pencher pour une décentralisation, mais l'appui en ce sens n'est pas massif; par exemple, le sondage Regard sur l'Ouest 2001 a révélé qu'une très mince majorité de Canadiens et de Canadiennes de l'Ouest croient que le gouvernement fédéral détient trop pouvoir.

Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 s'est penché sur les sentiments à l'égard de la décentralisation en explorant les avis sur l'équilibre des pouvoirs idéal pour l'avenir. On a demandé aux participants : « En vertu du système fédéral canadien, le gouvernement du Canada est responsable de certains services et programmes, et les gouvernements provinciaux assument la responsabilité d'autres programmes et services. À l'avenir, le gouvernement de votre province devrait-il détenir de plus grands pouvoirs, ou les choses devraient-elles demeurer comme elles le sont actuellement? » (cette question était tirée d'autres sondages menés par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Une petite majorité de résidents de l'Ouest croient que leur gouvernement provincial devrait détenir plus de pouvoir à l'avenir; les participants de l'Alberta sont ceux qui expriment le plus ce sentiment. Trois participants sur dix dans toutes les provinces jugent que l'équilibre du pouvoir devrait demeurer semblable à ce qu'il est actuellement. Dans chaque province, moins d'un participant sur dix estime que le gouvernement fédéral devrait avoir plus de pouvoirs (ce sont les participants de la Colombie-Britannique et du Manitoba qui tendent le plus à choisir cette réponse).

Figure 14 :
À l'avenir, le gouvernement provincial devrait obtenir plus de pouvoirs

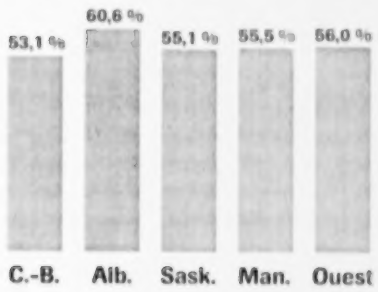

Les plus grandes variantes sur la question de la décentralisation se retrouvent dans la catégorie de l'allégeance politique : les partisans de l'Alliance canadienne ont beaucoup plus tendance que les autres à favoriser un plus grand pouvoir provincial et sont ceux qui tendent le moins à accepter le statu quo. Les réponses varient également selon la taille de la ville (les participants qui vivent dans les RMR sont ceux qui tendent le moins à déclarer que la province devrait avoir plus de pouvoir, mais une majorité appuie toutefois ce choix) et l'âge (les participants

mieux mettre en œuvre ses programmes (comme la santé et l'éducation) si elle coopérait plus avec les autres provinces de l'Ouest et si elle partageait ses ressources avec ces provinces ». Près des trois quarts des participants sont d'accord avec l'énoncé. Sur ce point, on note d'importantes différences entre les provinces : ce sont les participants du Manitoba qui appuient le plus cette idée et ceux de l'Alberta qui l'appuient le moins (bien que près des deux tiers des participants soient d'accord), alors que ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique se partagent la position intermédiaire.

Figure 13 :
La coopération régionale permettrait une meilleure mise en œuvre des programmes

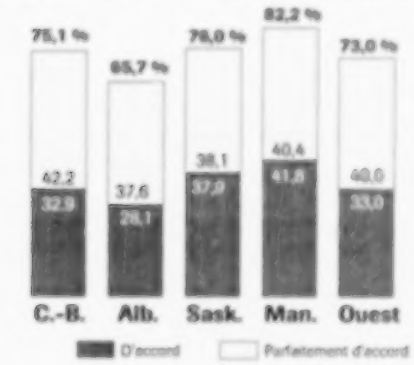

Les Canadiens de l'Ouest croient que leur province a besoin de plus de pouvoir et d'argent

Les discussions sur le fédéralisme au Canada (et surtout les tensions fédérales au Canada) soulèvent souvent des questions d'équilibre de pouvoir entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Des sondages d'opinion publique antérieurs suggèrent que les Canadiens de l'Ouest tendent à pencher pour une décentralisation, mais l'appui en ce sens n'est pas massif; par exemple, le sondage Regard sur l'Ouest 2001 a révélé qu'une très mince majorité de Canadiens et de Canadiennes de l'Ouest croient que le gouvernement fédéral détient trop pouvoir.

Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 s'est penché sur les sentiments à l'égard de la décentralisation en explorant les avis sur l'équilibre des pouvoirs idéal pour l'avenir. On a demandé aux participants : « En vertu du système fédéral canadien, le gouvernement du Canada est responsable de certains services et programmes, et les gouvernements provinciaux assument la responsabilité d'autres programmes et services. À l'avenir, le gouvernement de votre province devrait-il détenir de plus grands pouvoirs, ou les choses devraient-elles demeurer comme elles le sont actuellement? » (cette question était tirée d'autres sondages menés par le Centre de recherche et d'information sur le Canada). Une petite majorité de résidents de l'Ouest croient que leur gouvernement provincial devrait détenir plus de pouvoir à l'avenir; les participants de l'Alberta sont ceux qui expriment le plus ce sentiment. Trois participants sur dix dans toutes les provinces jugent que l'équilibre du pouvoir devrait demeurer semblable à ce qu'il est actuellement. Dans chaque province, moins d'un participant sur dix estime que le gouvernement fédéral devrait avoir plus de pouvoirs (ce sont les participants de la Colombie-Britannique et du Manitoba qui tendent le plus à choisir cette réponse).

Figure 14 :
À l'avenir, le gouvernement provincial devrait obtenir plus de pouvoirs

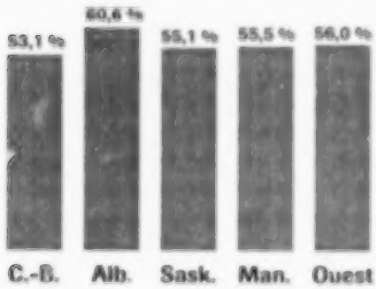

Les plus grandes variantes sur la question de la décentralisation se retrouvent dans la catégorie de l'allégeance politique : les partisans de l'Alliance canadiennes ont beaucoup plus tendance que les autres à favoriser un plus grand pouvoir provincial et sont ceux qui tendent le moins à accepter le statu quo. Les réponses varient également selon la taille de la ville (les participants qui vivent dans les RMR sont ceux qui tendent le moins à déclarer que la province devrait avoir plus de pouvoir, mais une majorité appuie toutefois ce choix) et l'âge (les participants

d'âge moyen et un peu plus âgés, soit de 40 à 79 ans, tendent plus que les autres à déclarer que le gouvernement provincial devrait avoir plus de pouvoir à l'avenir, alors que les jeunes et les très vieux, soit entre 18 et 29 ans ainsi que 80 ans et plus, sont ceux qui tendent le plus à favoriser le statu quo).

Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 a également exploré les opinions sur le fédéralisme fiscal. Les commentateurs jugent souvent que l'équilibre des ressources fiscales est inapproprié au Canada et parlent de « déséquilibre fiscal vertical ». Toutefois, il est intéressant de noter que les participants au sondage ne pensent pas que le gouvernement fédéral possède trop de ressources. On a posé la question suivante aux participants : « Croyez-vous que le gouvernement fédéral possède assez, trop ou pas assez de recettes pour assumer ses responsabilités actuelles? ». Près de la majorité des participants de toutes les provinces ont répondu que le gouvernement fédéral avait assez de recettes, et les autres ont répondu presque de manière égale qu'il en possédait trop ou pas assez. Les participants de l'Alberta sont ceux qui ont eu un peu plus tendance à déclarer que le gouvernement fédéral possédait trop de recettes. Les réponses varient selon l'allégeance politique (les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont celles qui tendent le plus à dire que le gouvernement fédéral possède trop de recettes, mais un bon nombre de ces dernières croient que les recettes sont appropriées), l'âge (les jeunes participants, entre 18 et 29 ans, sont ceux qui ont le plus tendance à déclarer que le gouvernement fédéral ne possède pas assez de recettes, alors que les participants plus âgés, entre 50 et 79 ans, sont ceux qui tendent le plus à affirmer que le gouvernement fédéral possède trop de recettes) et le sexe des participants (les hommes tendent plus que les femmes à déclarer que le gouvernement fédéral possède trop de ressources et les femmes tendent plus que les hommes à répondre qu'il n'en possède pas assez).

Comme les participants semblent relativement satisfaits par le statu quo sur les recettes du gouvernement fédéral, il est intéressant d'explorer les réactions aux recettes provinciales actuelles. On a demandé aux participants : « En ce qui a trait au gouvernement de votre province, croyez-vous que ce gouvernement possède assez, trop ou trop peu de recettes pour assumer ses responsabilités actuelles? ». Les réponses des participants se partagent à peu près également entre assez et trop peu de recettes; seulement un participant sur dix croit que le gouvernement de sa province possède trop de recettes. Néanmoins, on note des variantes considérables selon la province. Les participants de la Saskatchewan croient fermement que le gouvernement de leur province ne possède pas assez de ressources pour assumer ses responsabilités actuelles, et la majorité des participants du Manitoba pensent la même chose de leur gouvernement provincial. D'un autre côté, seulement deux participants de l'Alberta sur dix pensent que leur gouvernement provincial ne possède pas assez de ressources (ce qui n'est pas surprenant étant donné les surplus budgétaires et les réductions d'impôt qu'a enregistré cette province au cours des dernières années). En effet, les participants de l'Alberta tendent

Figure 15 :
Recettes fédérales pour les responsabilités actuelles (dans l'ensemble de l'Ouest)

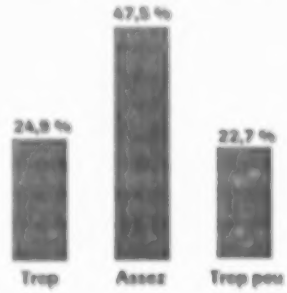

Figure 16 :
Recettes provinciales pour les responsabilités actuelles (dans l'ensemble de l'Ouest)

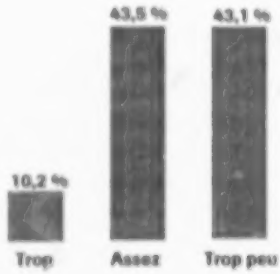

Figure 17 :
Le gouvernement provincial a trop peu de revenus

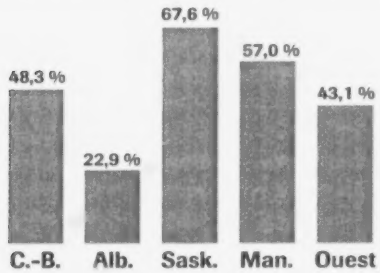

plus que ceux des autres provinces à déclarer que leur gouvernement provincial possède trop de ressources. Les réponses à cette question varient également selon l'allégeance politique provinciale (déterminée par le parti pour lequel les participants ont voté lors de la plus récente élection provinciale) en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les libéraux de l'Alberta tendent plus que les personnes qui ont voté pour d'autres partis à déclarer que leur gouvernement provincial possède trop de recettes. En Saskatchewan, les participants qui ont voté pour le Saskatchewan Party sont ceux qui tendent le moins à répondre que leur gouvernement provincial possède trop peu de ressources, alors qu'au Manitoba, les participants qui ont voté pour le NPD sont ceux qui ont le plus tendance à déclarer que leur gouvernement provincial possède trop peu de recettes.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DANS L'OUEST CANADIEN

Ce sont les discussions sur les soins de santé qui dominent habituellement les débats de politiques publiques au Canada, et l'Ouest canadien ne fait pas exception à cet égard. En effet, on entend souvent dans le cadre de discussions stratégiques qu'il « n'y a pas de place » pour autre chose que la santé et l'éducation. Et, bien entendu, la question des réductions d'impôts continue de susciter une grande attention (il est difficile d'imaginer un débat politique dans l'Ouest canadien sans entendre une fois de plus « qu'il n'y a qu'un seul contribuable »).

Mais les soins de santé dominent-ils les débats politiques dans toutes les provinces? Toute la population est-elle aussi préoccupée par les réductions d'impôts que le suggère le discours populaire? Et quel est la place des autres enjeux stratégiques (comme l'environnement, les villes, le transport, l'économie rurale et les Autochtones) dans ce scénario? Existe-t-il un grand écart entre les enjeux « prioritaires » et les autres enjeux, ou la population considère-t-elle que de nombreux enjeux sont importants? En bref, le programme politique de l'Ouest canadien est-il ciblé de manière très pointue, comme le suggèrent certains débats, ou ce programme est-il beaucoup plus diversifié et complexe que la plupart des gens ne le croient?

En vue d'explorer ces questions, le sondage Regard sur l'Ouest 2003 posait la question suivante aux participants : « En ce qui a trait à ce que les gouvernements peuvent faire pour assurer la prospérité et la qualité de vie de votre province à l'avenir, quel rang prioritaire (très élevé, moyennement élevé, bas et non prioritaire) accorderiez-vous aux éléments suivants? ». On énumérait ensuite les treize domaines stratégiques

suivants : réduire les impôts; améliorer le système de santé de la province; améliorer le système d'éducation de la maternelle à la 12e année; améliorer le système d'éducation post-secondaire de la province, ce qui comprend les universités, les collèges, les écoles techniques et la formation commerciale; investir dans l'infrastructure de transport de la province, comme les routes, les voies ferrées, les aéroports et les systèmes de transport urbains (on a ajouté les « ports » pour les participants de la Colombie-Britannique); appuyer les industries rurales, comme l'agriculture et l'exploitation forestière; augmenter le financement des services sociaux, comme le logement à prix modique, l'aide sociale; augmenter les niveaux d'emploi des Autochtones; attirer un plus grand nombre d'immigrants vers la province; diversifier l'économie de la province; protéger l'environnement; inciter les jeunes à rester dans la province; veiller à la qualité de vie dans les villes (le Western Opinion Research a effectué une rotation de l'ordre de ces éléments pour éviter l'incidence de l'emplacement des éléments dans la liste). Bien entendu, on pourrait poser d'autres questions sur les politiques; on ne prétend pas que seuls les 13 secteurs politiques explorés importent à la population de l'Ouest canadien. Néanmoins, les points énumérés offrent un aperçu intéressant de l'éventail de points qui importent dans la vie de l'Ouest canadien (ainsi que les points qui sont perçus comme moins importants). On doit souligner qu'on n'a pas demandé aux participants de mettre ces éléments en ordre de priorité, mais bien de les classer selon qu'ils leur accordent une grande priorité, une priorité moyenne, une priorité peu élevée ou pas du tout de priorité. Les enjeux politiques sont ensuite répertoriés par catégorie à l'étape de l'analyse en se fondant sur le pourcentage des participants qui accordent une priorité élevée aux divers éléments.

Les Canadiens de l'Ouest se préoccupent des soins de santé, de garder leurs jeunes et de l'environnement

Comme prévu, « améliorer le système de soins de santé » a obtenu le plus grand pourcentage de cote de priorité élevée, puisque trois participants sur quatre lui ont accordé cette cote. Cependant, le reste des données deviennent très intéressantes. Dans l'ensemble de la région, voici quelques exemples de résultats intéressants :

- Ni « améliorer le système d'éducation de la maternelle à la 12e année » ni « améliorer le système d'éducation post-secondaire » ne font partie des quatre premières priorités;
- « Réduire les impôts » réussit à peine à se classer dans les dix premières priorités;
- Près de sept participants sur dix croient qu'« inciter les jeunes à rester dans la province » est une priorité élevée pour l'avenir de leur province. Ces réponses reflètent probablement des préoccupations à l'égard du vieillissement de la population, la nécessité de maintenir une certaine assiette fiscale et le besoin de capital humain pour l'économie future. Cependant, il est intéressant de souligner également la cote relativement basse accordée à « augmenter les niveaux d'emploi des Autochtones » et à «attirer un plus grand nombre d'immigrants », deux choix stratégiques qui ont souvent fait l'objet de discussions en tant que solutions partielles à la diminution du bassin de main-d'œuvre. Le nombre de participants qui ont accordé une priorité élevée à l'attraction d'immigrants est particulièrement peu élevé.
- Près des deux tiers des participants ont accordé une priorité élevée à « protéger l'environnement ».
- Bien que l'Ouest canadien se soit considérablement urbanisé au cours des trente dernières années (les taux d'urbanisation sont actuellement les mêmes que dans le reste du Canada), on note des niveaux de préoccupation encore assez élevés pour l'élément « appuyer les industries rurales ». En effet, cet élément a reçu dix points de pourcentage de plus que « veiller à la qualité de vie » en tant que priorité élevée.

S'ajoutent à ces surprises quelques résultats prévus. L'augmentation du financement des services sociaux atteint une cote assez peu élevée et la diversification de l'économie provinciale atteint le milieu de la liste, bien qu'elle soit perçue comme une priorité élevée par la majorité des participants. Le secteur des transports se plaint souvent que les investissements dans les infrastructures ne sont pas vraiment soutenus par l'opinion publique; les résultats du sondage Regard sur l'Ouest confirment cette déclaration. Les cotes de priorité accordées aux différents points stratégiques sont présentées à la figure 20 (avec une identification des variantes importantes).

Figure 18: **Secteurs de politiques « prioritaires » (dans l'ensemble de l'Ouest)**

Les soins de santé arrivent au premier rang dans toutes les provinces

Les résultats indiquent des variantes considérables entre les quatre provinces. Une des découvertes les plus surprenantes est le fait que dans deux provinces (la Saskatchewan et le Manitoba), « inciter les jeunes à rester dans la province » est arrivé au premier rang, devant « améliorer le système des soins de santé ». Ce fait souligne jusqu'à quel point les résidents de ces provinces se préoccupent de l'exode de leurs jeunes. Il est intéressant de noter que ce point arrive au deuxième rang en Colombie-Britannique, une province qui a récemment atteint une migration nette de sortie après avoir connu des dizaines d'années de migration nette d'entrée. Une deuxième constatation intéressante est la cote élevée qu'a obtenue « protéger l'environnement » en Alberta (une province qui est souvent perçue par les gens de l'extérieur comme la province la moins préoccupée par l'environnement).

Figure 19 : **Cinq « priorités » par province**

C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba
Santé (77,6 %)	Santé (70,0 %)	Jeunes (79,2 %)	Jeunes (77,5 %)
Jeunes (67,3 %)	Environnement (63,6 %)	Santé (70,4 %)	Santé (74,9 %)
Environnement (66,1 %)	Système d'éducation	Rural (66,4 %)	Environnement (63,5 %)
Rural (65,1 %)	de la maternelle	Environnement (57,7 %)	Rural (58,5 %)
Système d'éducation	à la 12e année (61,0 %)	Diversité économique (57,0 %)	Système d'éducation
de la maternelle	Jeunes (60,6 %)		de la maternelle
à la 12e année (62,5 %)	Rural (57,4 %)		à la 12e année (54,9 %)

Malgré ces variantes, ce sont les similitudes entre les provinces qui étonnent plus que leurs différences. Quatre points stratégiques (les soins de santé, inciter les jeunes à rester, l'environnement et l'appui aux industries rurales) se classent aux cinq premiers rangs des priorités élevées dans toutes les provinces de l'Ouest. Un cinquième point stratégique (le système d'éducation de la maternelle à la 12e année) se classe parmi les cinq premiers points dans trois des quatre provinces. En fait, c'est en Saskatchewan qu'on trouve la seule variante dans les cinq premiers rangs des priorités, car on y compte la diversification économique, alors que le système d'éducation de la maternelle à la 12e année y est absent. Malgré des contextes politiques, des situations politiques, des circonstances économiques et des cultures provinciales uniques, les quatre provinces de l'Ouest sont plus semblables qu'elles sont différentes lorsqu'on traite des priorités politiques.

Figure 18: **Secteurs de politiques « prioritaires » (dans l'ensemble de l'Ouest)**

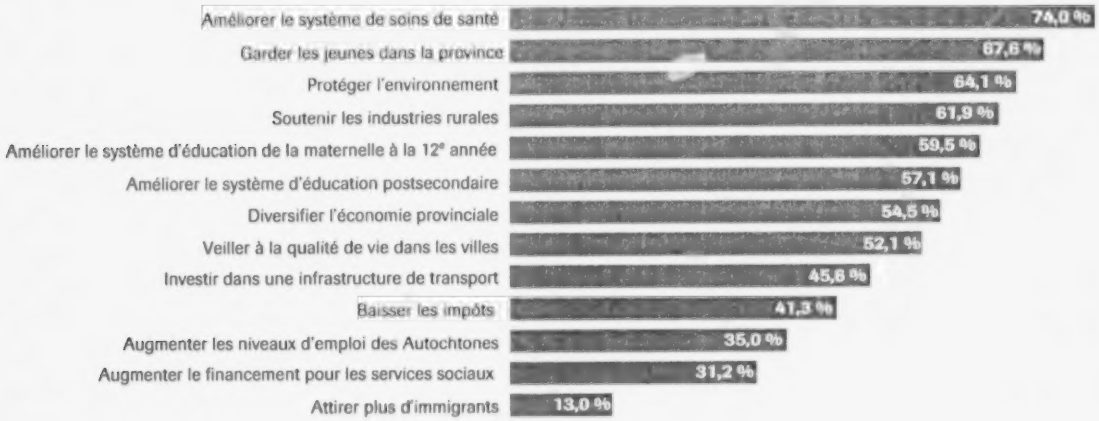

Les soins de santé arrivent au premier rang dans toutes les provinces

Les résultats indiquent des variantes considérables entre les quatre provinces. Une des découvertes les plus surprenantes est le fait que dans deux provinces (la Saskatchewan et le Manitoba), « inciter les jeunes à rester dans la province » est arrivé au premier rang, devant « améliorer le système des soins de santé ». Ce fait souligne jusqu'à quel point les résidents de ces provinces se préoccupent de l'exode de leurs jeunes. Il est intéressant de noter que ce point arrive au deuxième rang en Colombie-Britannique, une province qui a récemment atteint une migration nette de sortie après avoir connu des dizaines d'années de migration nette d'entrée. Une deuxième constatation intéressante est la cote élevée qu'a obtenue « protéger l'environnement » en Alberta (une province qui est souvent perçue par les gens de l'extérieur comme la province la moins préoccupée par l'environnement).

Figure 19 : **Cinq « priorités » par province**

C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba
Santé (77,6 %)	Santé (70,0 %)	Jeunes (79,2 %)	Jeunes (77,5 %)
Jeunes (67,3 %)	Environnement (63,6 %)	Santé (70,4 %)	Santé (74,9 %)
Environnement (66,1 %)	Système d'éducation	Rural (66,4 %)	Environnement (63,5 %)
Rural (65,1 %)	de la maternelle	Environnement (57,7 %)	Rural (58,5 %)
Système d'éducation	à la 12e année (61,0 %)	Diversité économique (57,0 %)	Système d'éducation
de la maternelle	Jeunes (60,6 %)		de la maternelle
à la 12e année (62,5 %)	Rural (57,4 %)		à la 12e année (54,9 %)

Malgré ces variantes, ce sont les similitudes entre les provinces qui étonnent plus que leurs différences. Quatre points stratégiques (les soins de santé, inciter les jeunes à rester, l'environnement et l'appui aux industries rurales) se classent aux cinq premiers rangs des priorités élevées dans toutes les provinces de l'Ouest. Un cinquième point stratégique (le système d'éducation de la maternelle à la 12e année) se classe parmi les cinq premiers points dans trois des quatre provinces. En fait, c'est en Saskatchewan qu'on trouve la seule variante dans les cinq premiers rangs des priorités, car on y compte la diversification économique, alors que le système d'éducation de la maternelle à la 12e année y est absent. Malgré des contextes politiques, des situations politiques, des circonstances économiques et des cultures provinciales uniques, les quatre provinces de l'Ouest sont plus semblables qu'elles sont différentes lorsqu'on traite des priorités politiques.

Figure 20 : Priorités sur le plan des politiques (dans l'ensemble de l'Ouest)

1. Système de soins de santé

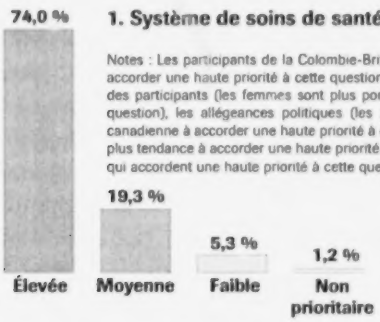

Notes : Les participants de la Colombie-Britannique ont plus tendance que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes remarquables sont, notamment le sexe des participants (les femmes sont plus portées que les hommes à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus portés que ceux de l'Alliance canadienne à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (les participants âgés de 70 à 79 ans ont plus tendance à accorder une haute priorité à cette question) et le revenu (le pourcentage de participants qui accordent une haute priorité à cette question est inversement proportionnel au revenu).

2. Garder les jeunes

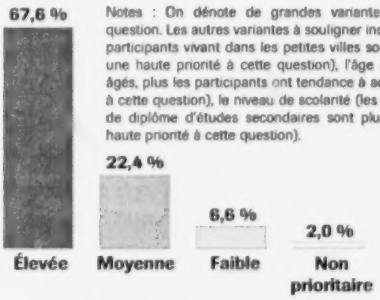

Notes : On dénote de grandes variantes provinciales sur cette question. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les participants vivant dans les petites villes sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (en général, plus ils sont âgés, plus les participants ont tendance à accorder une haute priorité à cette question), le niveau de scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question).

3. Environnement

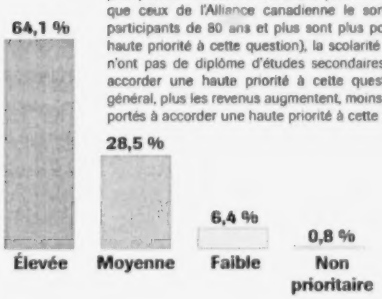

Notes : Les participants de la Saskatchewan sont moins portés que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes remarquables sont, notamment, le sexe des participants (les femmes sont plus portées que les hommes à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question alors que ceux de l'Alliance canadienne le sont moins), l'âge (les participants de 80 ans et plus sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), la scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (en général, plus les revenus augmentent, moins les participants sont portés à accorder une haute priorité à cette question).

4. Industries rurales

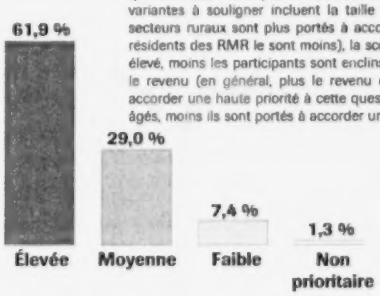

Notes : Les participants de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique sont plus portés que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les résidents des petites villes et des secteurs ruraux sont plus portés à accorder une haute priorité à cette questions, et les résidents des RMR le sont moins), la scolarité (en général, plus le niveau de scolarité est élevé, moins les participants sont enclins à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (en général, plus le revenu est élevé, moins les participants sont enclins à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (en général, plus les participants sont âgés, moins ils sont portés à accorder une haute priorité à cette question).

5. Système d'éducation de la maternelle à la 12e année

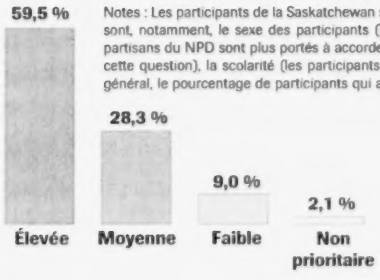

Notes : Les participants de la Saskatchewan sont moins portés que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes remarquables sont, notamment, le sexe des participants (les femmes sont plus portées que les hommes à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (les participants âgés de 30 à 39 ans sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), la scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (en général, le pourcentage de participants qui accordent une haute priorité à cette question baisse avec le revenu).

Figure 20 : Priorités sur le plan des politiques (dans l'ensemble de l'Ouest)

6. Éducation postsecondaire

Notes : Les participants de la Colombie-Britannique sont plus enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question alors que ceux de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur le sont moins), l'âge (en général, le pourcentage de participants qui accordent une haute priorité à cette question augmente avec l'âge), le revenu (les participants dont le revenu annuel par ménage dépasse 150 000 $ sont moins portés à accorder une haute priorité à cette question).

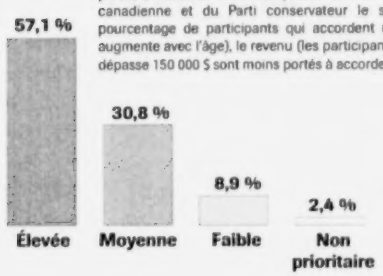

7. Diversification économique

Notes : Les participants de l'Alberta et du Manitoba sont moins portés que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent le sexe des participants (les hommes sont plus portés que les femmes à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (des partisans de l'Alliance canadienne sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (en général, plus les participants sont âgés, plus ils sont enclins à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (les participants dont le revenu annuel par ménage est inférieur à 15 000 $ sont moins portés à accorder une haute priorité à cette question).

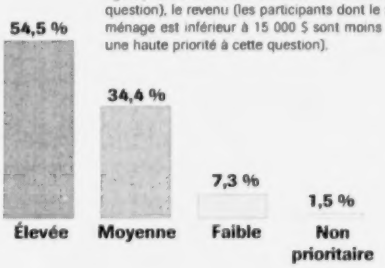

8. Qualité de vie dans les villes

Notes : Les participants de la Saskatchewan et du Manitoba sont moins enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les participants des secteurs ruraux sont moins portés à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (les participants âgés de 18 à 29 ans et de 60 à 79 ans sont plus enclins à accorder une haute priorité à cette question).

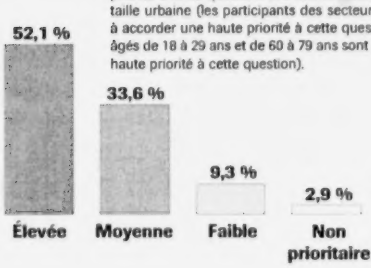

9. Transport

Notes : Les participants de la Saskatchewan et du Manitoba sont plus enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent le sexe des participants (les hommes sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question et ceux du NPD le sont moins), l'âge (plus les participants sont âgés, plus ils sont portés à accorder une haute priorité à cette question, ceci dans une proportion de 32,7 % de participants 18 à 29 ans et de 65,0 % des participants de 80 ans ou plus), la scolarité (à l'exception des participants qui ont des diplômes de deuxième cycle ou des diplômes professionnels, plus les participants sont instruits, moins ils sont susceptibles d'accorder une haute priorité à cette question).

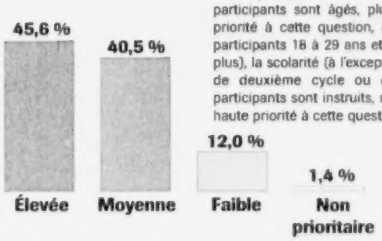

10. Réduction des impôts

Notes : Les participants de la Colombie-Britannique ont plus tendance que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question alors que les libéraux et lesnéo-démocrates le sont moins), la scolarité (les participants qui ont un baccalauréat sont moins enclins à accorder une haute priorité alors que ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires le sont moins), le revenu (les participants qui ont un niveau de revenu supérieur sont moins portés que ceux dont le niveau de revenu est plus bas à accorder une haute priorité à cette question).

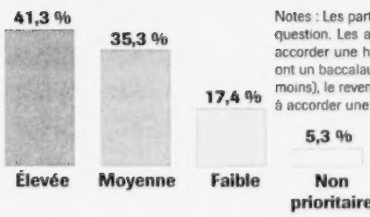

Figure 20 : Priorités sur le plan des politiques (dans l'ensemble de l'Ouest)

11. Emplois chez les Autochtones

Notes : Les participants de la Saskatchewan sont plus enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent la scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (à l'exception des participants dont le revenu annuel par ménage est supérieur à 150 000 $, plus le revenu est élevé, plus la tendance à accorder une haute priorité à cette question diminue), les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus enclins à accorder une haute priorité à cette question), l'âge (en général, le pourcentage de participants qui accordent une haute priorité à cette question augmente avec l'âge).

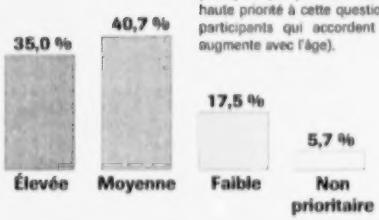

12. Services sociaux

Notes : Les participants de la Saskatchewan et du Manitoba sont moins enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent le sexe des participants (les femmes sont plus portées que les hommes à accorder une haute priorité à cette question), la scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont plus enclins à accorder une haute priorité à cette question), le revenu (en général, plus le revenu augmente, moins les participants ont tendance à accorder une haute priorité à cette question), les allégeances politiques (les partisans du NPD sont plus enclins à accorder une haute priorité à cette question alors que ceux de l'Alliance canadienne le sont moins), l'âge (les participants âgés de 70 ans et plus sont plus portés à accorder une haute priorité à cette question).

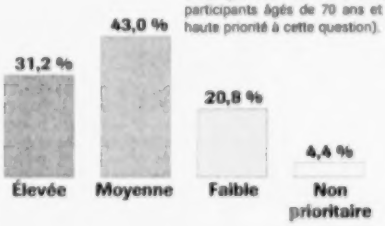

13. Immigration

Notes: Les participants de la Saskatchewan et du Manitoba sont plus enclins que ceux des autres provinces à accorder une haute priorité à cette question. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les résidents des RMR sont plus enclins à accorder une haute priorité à cette question alors que ceux des petites villes le sont moins), la scolarité (en général, plus le niveau de scolarité est élevé, plus les participants sont portés à accorder une haute priorité à cette question).

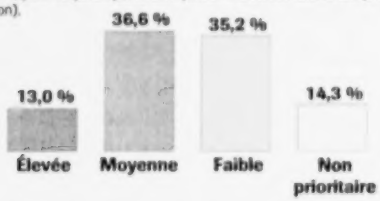

ENJEUX URBAINS ET RURAUX

Au cours des dernières années, on a beaucoup débattu du rôle des administrations municipales (surtout dans de grandes villes comme Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saskatoon, Regina et Victoria) dans l'Ouest canadien. On soutient souvent que les administrations municipales ne possèdent pas les ressources nécessaires pour assumer toutes leurs responsabilités et qu'elles pourraient avoir besoin de plus grands pouvoirs à l'avenir afin de satisfaire une demande grandissante pour leur participation à un éventail de plus en plus large d'activités. On a également beaucoup débattu des façons de financer ces administrations municipales (à savoir si le statu quo sur des finances qui dépendent des taxes foncières est approprié ou s'il conviendrait pour les administrations municipales d'avoir accès à un plus large éventail d'outils fiscaux).

Que pensent les Canadiens de ces questions? Les résidents des grandes villes, des villes moyennes, des petites villes et des régions rurales ont-ils des opinions très différentes? Certaines solutions de financement municipal sont-elles plus prisées que d'autres? Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 a exploré ce point et a découvert des écarts importants entre le débat urbain croissant et l'opinion publique.

Les opinions des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest sont divisées sur les questions d'équilibre des pouvoirs entre les administrations provinciales et les administrations municipales ainsi que sur les recettes municipales

Figure 21 :
À l'avenir, l'administration municipale devrait avoir plus de pouvoirs

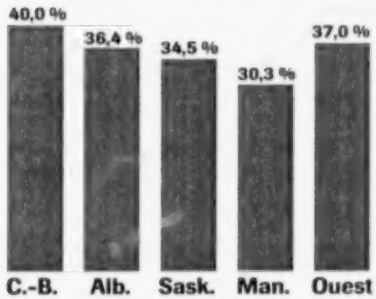

Pour examiner les points de vue sur l'équilibre des pouvoirs entre les administrations provinciales et les administrations municipales, on a posé la question suivante aux participants : « Dans votre province, le gouvernement provincial est responsable de certains services et programmes, et les administrations municipales sont responsables d'autres services et programmes. À l'avenir, le gouvernement de la province devrait-il détenir plus de pouvoir, les administrations municipales devraient-elles détenir plus de pouvoir ou les choses devraient-elles demeurer inchangées? ». Les réponses se retrouvent de manière assez égale entre l'administration municipale devrait détenir plus de pouvoir (37,0 %) et le statu quo (40,7 %), alors que seulement deux participants sur dix (19,4 %) ont répondu que le gouvernement provincial devrait détenir plus de pouvoir à l'avenir. On doit souligner qu'en Colombie-Britannique, la plupart des participants (40,0 %) ont déclaré que les administrations municipales devraient avoir plus de pouvoir, alors que les participants du Manitoba sont ceux qui ont répondu en plus grand nombre (25,3 %) que le gouvernement provincial devrait avoir plus de pouvoir. En examinant seulement les pourcentages de participants qui ont répondu que les administrations municipales devraient avoir plus de pouvoir à l'avenir, il est intéressant de noter que l'appui diminue au fur et à mesure qu'on se dirige de l'ouest vers l'est.

On pourrait penser que les réponses varient selon la taille urbaine et que les participants des grandes villes auraient plus tendance que d'autres à déclarer que les administrations municipales devraient avoir plus de pouvoir. On ne serait qu'à moitié dans l'erreur, ou dans le vrai : les opinions varient avec la taille urbaine, mais, au fur et à mesure que cette taille diminue, les participants ont de plus en plus tendance à répondre que les administrations municipales devraient avoir plus de pouvoir. Les réponses vont de 35,0 % pour les RMR à 41,1 % pour les zones rurales. On note également des variantes intéressantes selon les revenus et l'allégeance politique fédérale : les participants dont les revenus sont élevés tendent moins à choisir un plus grand pouvoir pour les administrations municipales et plus à choisir le statu quo, et les personnes qui ont voté pour le NPD aux élections fédérales sont celles qui choisissent le plus souvent de plus grands pouvoirs pour les administrations municipales.

On a également demandé aux participants : « En ce qui a trait à l'administration municipale, croyez-vous que votre administration municipale possède assez, trop ou trop peu de recettes pour assumer ses responsabilités actuelles? ». Encore une fois, les réponses sont réparties de manière assez égale : 46,7 % des participants croient que les administrations municipales ont trop peu de recettes et 43,8 % déclarent qu'elles ont des recettes suffisantes. Seulement un participant sur vingt croit que les administrations municipales ont trop de recettes. Ce n'est qu'en Colombie-Britannique que la plupart des participants (45,8 %) ont déclaré que les administrations municipales avaient assez de recettes.

Il est étonnant de constater que la taille urbaine a peu d'incidence sur les réponses; on peut simplement mentionner que les résidents des petites villes tendent un peu moins à dire que l'administration municipale a trop peu de

recettes et ceux des petits villages tendent un peu moins à l'affirmer. On remarque cependant d'importantes variantes selon l'allégeance politique fédérale : les participants qui ont voté pour l'Alliance canadienne ont moins tendance que ceux qui ont voté pour le parti Progressiste Conservateur et le NPD à dire que les administrations municipales ont trop peu de recettes. Les résultats du sondage révèlent aussi certaines variantes selon le revenu (plus leurs revenus augmentent, moins les participants tendent à déclarer que les administrations municipales ont trop peu de recettes), l'âge (les participants de 30 à 49 ans tendent plus que les autres à dire que les administrations municipales possèdent trop peu de recettes) et le niveau de scolarité (les participants qui possèdent moins qu'un diplôme de douzième année tendent plus que les autres à dire que les administrations municipales possèdent trop peu de recettes).

Figure 22 :
L'administration municipale a trop peu de recettes

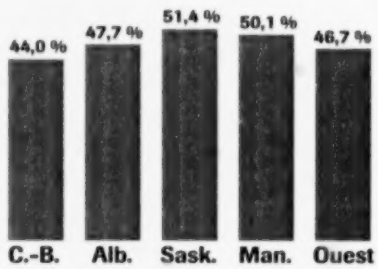

Les Canadiens de l'Ouest préfèrent des transferts aux administrations municipales et une prestation de services privée à une augmentation des taxes foncières ou à des droits d'utilisation.

En vue d'explorer les opinions sur diverses solutions qui s'offrent aux administrations municipales pour augmenter leurs recettes, on a posé la question suivante aux participants : « On a beaucoup discuté de la nécessité de changer les types de sources de recettes sur lesquelles les administrations municipales pourraient compter. Veuillez indiquer, pour chacune des solutions ci-dessous, si votre attitude serait un ferme appui, un certain appui, une certaine opposition ou une ferme opposition. Dans chacun des cas, vous pouvez prendre pour acquis que cette solution n'augmenterait en rien le total des taxes foncières, mais changerait plutôt la façon actuelle de percevoir les taxes. ». Les quatre solutions explorées dans le cadre du sondage étaient : « transférer une partie des impôts perçus actuellement par les gouvernements provincial et fédéral (comme les taxes sur les ventes, des impôts ou les taxes sur l'essence) vers les administrations municipales »; « couper les taxes foncières et instaurer à la place des taxes perçues par l'administration municipale, comme une taxe de vente municipale ou un impôt municipal »; « augmenter les droits d'utilisation des services municipaux, comme l'eau, les transports et les loisirs »; « permettre à des entreprises du secteur privé d'effectuer la prestation de certains services administrés actuellement par les municipalités, comme la cueillette des déchets ou l'entretien des routes ».

« Transférer une partie des impôts perçus actuellement par les gouvernements provincial et fédéral (comme les taxes sur les ventes, des impôts ou les taxes sur l'essence) vers les administrations municipales » est la solution la plus populaire, puisque près de huit participants sur dix l'ont choisie. Les participants de la Colombie-Britannique ont fait preuve d'un peu moins d'enthousiasme que ceux des trois autres provinces (74,7 % en faveur), mais leur appui est tout de même élevé. La taille urbaine a très peu d'incidence sur les réponses, à l'exception des participants des zones rurales qui appuient un peu moins cette solution. Il est intéressant de souligner que l'incidence de l'allégeance politique fédérale est négligeable. Les réponses varient avec l'âge : en général, et en excluant les participants de 80 ans et plus, l'appui à cette solution augmente avec l'âge des participants.

Figure 23 :
Degré de soutien pour les options financières locales (dans l'ensemble de l'Ouest)

Figure 24 :
Degré d'opposition à la création de nouveaux impôts locaux plutôt qu'une réduction des impôts fonciers

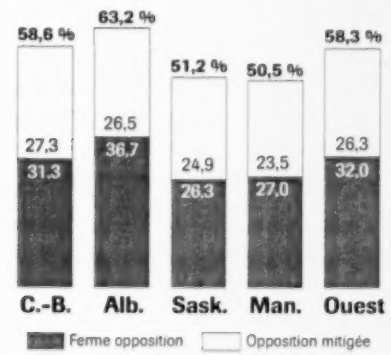

La deuxième solution qui a recueilli le plus de votes est « permettre à des entreprises du secteur privé d'effectuer la prestation de certains services administrés actuellement par les municipalités, comme la cueillette des déchets ou l'entretien des routes »; six participants sur dix ont appuyé ce choix (un sur quatre l'a fermement appuyé). L'appui à cette réponse est réparti de manière égale entre les quatre provinces. On note une grande variante pour cette réponse selon l'allégeance politique : seulement quatre participants sur dix qui ont voté pour le NPD ont appuyé cette solution, alors que sept participants sur dix qui ont voté pour l'Alliance canadienne l'ont appuyée. L'appui varie également selon la taille urbaine (l'appui augmente avec la diminution de la taille urbaine), l'âge (l'appui diminue avec l'augmentation de l'âge), les revenus (en général, l'appui augmente avec l'augmentation des revenus) et la scolarité (les participants qui ont moins qu'un diplôme d'études secondaires appuient moins cette solution).

Près de six participants sur dix s'opposent à l'idée de « couper les taxes foncières et instaurer à la place des taxes perçues par l'administration municipale, comme une taxe de vente municipale ou un impôt municipal ». Les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique s'opposent plus que les autres à cette solution. L'analyse des résultats révèle certaines variantes selon la taille urbaine : l'opposition est la plus forte parmi les participants des RMR et la plus basse parmi les participants des petites villes. Les réponses varient également selon les revenus (en général, l'opposition augmente avec l'augmentation des revenus), la scolarité (les participants qui possèdent moins qu'un diplôme d'études secondaires sont ceux qui s'opposent le moins à cette solution, alors que ceux qui ont fait certaines études collégiales ou universitaires, incluant des études techniques, s'opposent fermement à ce choix), l'allégeance politique fédérale (les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne ou le parti Progressistes Conservateurs sont un peu plus opposées que les personnes qui ont voté pour le parti Libéral ou le NPD) et l'âge (les participants de 40 à 59 ans sont ceux qui s'opposent le plus à cette solution).

La solution la moins populaire est « augmenter les droits d'utilisation des services municipaux, comme l'eau, les transports et les loisirs »; plus de six participants sur dix se sont opposés à cette solution. Encore une fois, ce sont les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui s'opposent le plus fermement à cette solution. Sur cette question, on remarque une division intéressante selon le sexe des participants, puisque les femmes s'opposent considérablement plus à cette solution que les hommes. L'opposition est plus basse dans les petites villes et les zones rurales que dans les villes de taille moyenne et les RMR. Une fois de plus, les réponses varient selon le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires ou professionnels font preuve d'une plus grande opposition), les revenus (les participants qui déclarent des revenus de 90 000 $ ou plus sont les moins opposés), l'allégeance politique fédérale (les participants qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont ceux qui s'opposent le moins à cette solution et ceux qui ont voté pour le NPD s'y opposent le plus) et l'âge (les participants de 18 à 29 ans et ceux de 70 à 79 ans font preuve de la plus grande opposition).

Les Canadiens de l'Ouest croient que les régions urbaines et les régions rurales ont droit aux mêmes niveaux de services, quel qu'en soit le coût

Les « écarts de plus en plus grands entre les régions rurales et les régions urbaines » font l'objet de nombreux débats dans l'Ouest canadien. De nombreux résidents des zones rurales se disent préoccupés de la qualité des services gouvernementaux dans les zones rurales, et bon nombre d'entre eux sont également inquiets des coûts associés à la prestation des services dans ces régions. Afin d'évaluer l'opinion des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest, on a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Les gouvernements devraient veiller à ce que les collectivités rurales et les collectivités urbaines jouissent des mêmes niveaux de service, même si les coût associés à ces services sont plus élevés dans les collectivités rurales ». Deux tiers des participants sont d'accord avec cet énoncé, et ce sont ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique qui l'appuient en plus grand nombre. Comme on pourrait s'y attendre, les réponses varient selon la taille urbaine, mais il est intéressant de souligner que deux tiers des résidents des RMR affirment être d'accord avec l'énoncé. Parmi les autres variantes intéressantes, on signale le sexe des participants (les femmes tendent plus que les hommes à être d'accord), le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires, comme un baccalauréat ou un diplôme professionnel, ont moins tendance à être d'accord), les revenus (les participants dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 70 000 $ tendent moins à être d'accord), l'allégeance politique fédérale (les participants qui ont voté pour le NPD tendent plus à être d'accord et ceux qui ont voté pour le parti Progressiste Conservateur tendent moins à se déclarer d'accord) et l'âge (en général, la tendance à être d'accord augmente avec l'âge).

Figure 25 :
Degré d'opposition envers une augmentation à l'échelle locale des droits d'utilisation

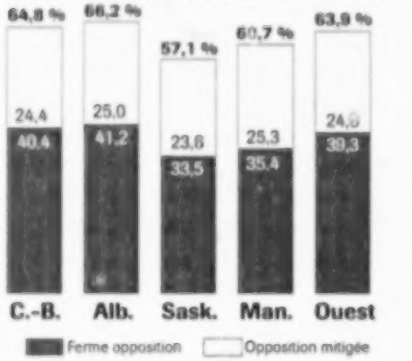

Figure 26 :
Croient que les zones urbaines et rurales devraient bénéficier des mêmes services

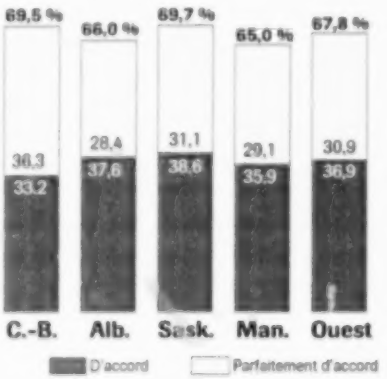

L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS DANS L'OUEST CANADIEN

Dans l'Ouest canadien, on se préoccupe de plus en plus du système de transport. Beaucoup de Canadiens de l'Ouest estiment qu'il faudra faire de gros investissements dans le système de transport de l'Ouest Canadien au cours des prochaines années pour veiller à ce qu'il puisse répondre aux demandes de l'avenir. On se préoccupe également de savoir comment ces investissements auront lieu, et beaucoup jugent qu'à l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas les ressources ou la volonté politique pour investir davantage dans l'infrastructure des transports. Étant donné ces préoccupations, d'aucuns proposent de créer un impôt spécialement affecté au carburant pour payer l'infrastructure, de créer des obligations d'infrastructure ou des obligations locales et d'instaurer des droits d'utilisateurs. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 prouve que les Canadiens de l'Ouest sont ouverts à de nombreuses options de financement pour l'infrastructure, mais qu'ils ont des opinions très diversifiées quant à l'état actuel du système.

Figure 23 :
Degré de soutien pour les options financières locales (dans l'ensemble de l'Ouest)

Figure 24 :
Degré d'opposition à la création de nouveaux impôts locaux plutôt qu'une réduction des impôts fonciers

La deuxième solution qui a recueilli le plus de votes est « permettre à des entreprises du secteur privé d'effectuer la prestation de certains services administrés actuellement par les municipalités, comme la cueillette des déchets ou l'entretien des routes » ; six participants sur dix ont appuyé ce choix (un sur quatre l'a fermement appuyé). L'appui à cette réponse est réparti de manière égale entre les quatre provinces. On note une grande variante pour cette réponse selon l'allégeance politique : seulement quatre participants sur dix qui ont voté pour le NPD ont appuyé cette solution, alors que sept participants sur dix qui ont voté pour l'Alliance canadienne l'ont appuyée. L'appui varie également selon la taille urbaine (l'appui augmente avec la diminution de la taille urbaine), l'âge (l'appui diminue avec l'augmentation de l'âge), les revenus (en général, l'appui augmente avec l'augmentation des revenus) et la scolarité (les participants qui ont moins qu'un diplôme d'études secondaires appuient moins cette solution).

Près de six participants sur dix s'opposent à l'idée de « couper les taxes foncières et instaurer à la place des taxes perçues par l'administration municipale, comme une taxe de vente municipale ou un impôt municipal ». Les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique s'opposent plus que les autres à cette solution. L'analyse des résultats révèle certaines variantes selon la taille urbaine : l'opposition est la plus forte parmi les participants des RMR et la plus basse parmi les participants des petites villes. Les réponses varient également selon les revenus (en général, l'opposition augmente avec l'augmentation des revenus), la scolarité (les participants qui possèdent moins qu'un diplôme d'études secondaires sont ceux qui s'opposent le moins à cette solution, alors que ceux qui ont fait certaines études collégiales ou universitaires, incluant des études techniques, s'opposent fermement à ce choix), l'allégeance politique fédérale (les personnes qui ont voté pour l'Alliance canadienne ou le parti Progressistes Conservateurs sont un peu plus opposées que les personnes qui ont voté pour le parti Libéral ou le NPD) et l'âge (les participants de 40 à 59 ans sont ceux qui s'opposent le plus à cette solution).

La solution la moins populaire est « augmenter les droits d'utilisation des services municipaux, comme l'eau, les transports et les loisirs » ; plus de six participants sur dix se sont opposés à cette solution. Encore une fois, ce sont les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui s'opposent le plus fermement à cette solution. Sur cette question, on remarque une division intéressante selon le sexe des participants, puisque les femmes s'opposent considérablement plus à cette solution que les hommes. L'opposition est plus basse dans les petites villes et les zones rurales que dans les villes de taille moyenne et les RMR. Une fois de plus, les réponses varient selon le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires ou professionnels font preuve d'une plus grande opposition), les revenus (les participants qui déclarent des revenus de 90 000 $ ou plus sont les moins opposés), l'allégeance politique fédérale (les participants qui ont voté pour l'Alliance canadienne sont ceux qui s'opposent le moins à cette solution et ceux qui ont voté pour le NPD s'y opposent le plus) et l'âge (les participants de 18 à 29 ans et ceux de 70 à 79 ans font preuve de la plus grande opposition).

Les « écarts de plus en plus grands entre les régions rurales et les régions urbaines » font l'objet de nombreux débats dans l'Ouest canadien. De nombreux résidents des zones rurales se disent préoccupés de la qualité des services gouvernementaux dans les zones rurales, et bon nombre d'entre eux sont également inquiets des coûts associés à la prestation des services dans ces régions. Afin d'évaluer l'opinion des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest, on a demandé aux participants s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Les gouvernements devraient veiller à ce que les collectivités rurales et les collectivités urbaines jouissent des mêmes niveaux de service, même si les coût associés à ces services sont plus élevés dans les collectivités rurales ». Deux tiers des participants sont d'accord avec cet énoncé, et ce sont ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique qui l'appuient en plus grand nombre. Comme on pourrait s'y attendre, les réponses varient selon la taille urbaine, mais il est intéressant de souligner que deux tiers des résidents des RMR affirment être d'accord avec l'énoncé. Parmi les autres variantes intéressantes, on signale le sexe des participants (les femmes tendent plus que les hommes à être d'accord), le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires, comme un baccalauréat ou un diplôme professionnel, ont moins tendance à être d'accord), les revenus (les participants dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 70 000 $ tendent moins à être d'accord), l'allégeance politique fédérale (les participants qui ont voté pour le NPD tendent plus à être d'accord et ceux qui ont voté pour le parti Progressiste Conservateur tendent moins à se déclarer d'accord) et l'âge (en général, la tendance à être d'accord augmente avec l'âge).

Figure 25 :
Degré d'opposition envers une augmentation à l'échelle locale des droits d'utilisation

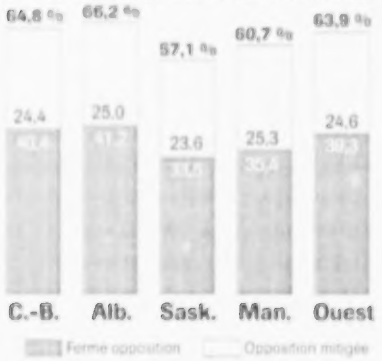

Figure 26 :
Croient que les zones urbaines et rurales devraient bénéficier des mêmes services

L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS DANS L'OUEST CANADIEN

Dans l'Ouest canadien, on se préoccupe de plus en plus du système de transport. Beaucoup de Canadiens de l'Ouest estiment qu'il faudra faire de gros investissements dans le système de transport de l'Ouest Canadien au cours des prochaines années pour veiller à ce qu'il puisse répondre aux demandes de l'avenir. On se préoccupe également de savoir comment ces investissements auront lieu, et beaucoup jugent qu'à l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas les ressources ou la volonté politique pour investir davantage dans l'infrastructure des transports. Étant donné ces préoccupations, d'aucuns proposent de créer un impôt spécialement affecté au carburant pour payer l'infrastructure, de créer des obligations d'infrastructure ou des obligations locales et d'instaurer des droits d'utilisateurs. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 prouve que les Canadiens de l'Ouest sont ouverts à de nombreuses options de financement pour l'infrastructure, mais qu'ils ont des opinions très diversifiées quant à l'état actuel du système.

Figure 27 :
Croient que l'Ouest doit se doter d'un bon système de transport

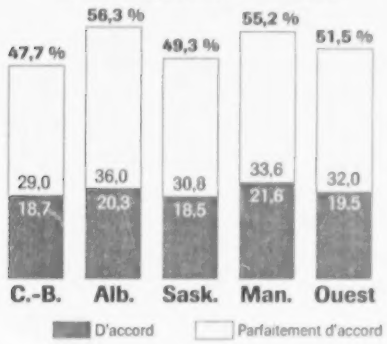

Les Canadiens de l'Ouest veulent s'assurer que le système de transport est adéquat

On a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « L'Ouest canadien possède le système de transport dont il a besoin pour être concurrentiel sur les marchés mondiaux ». Une très petite majorité de participants se disent d'accord avec l'énoncé, mais plus de quatre résidents de l'Ouest sur dix sont d'un autre avis. En effet, en Colombie-Britannique, le nombre de personnes qui sont d'accord est presque équivalent au nombre de personnes qui ne le sont pas. Dans l'ensemble, les participants de l'Alberta et du Manitoba sont plus positifs, alors que ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ont plus tendance à exprimer des réserves quant à la situation du système de transport régional. Les réponses varient également selon le sexe des participants (les hommes ont plus tendance à être d'accord que les femmes) et le niveau de scolarité (les participants qui ont fréquenté l'université ou ont un diplôme universitaire, y compris des diplômes professionnels ou de premier cycle ont moins tendance à être d'accord).

Les Canadiens de l'Ouest veulent un impôt spécialement affecté et des obligations, mais ils s'opposent aux postes de péages et aux droits d'utilisation

Afin d'explorer les attitudes envers les diverses options de financement, on a posé les questions suivantes aux participants : « Alors que les gouvernements cherchent à déterminer comment ils s'y prendront pour payer leur infrastructure de transport (comme des autoroutes, des ports, des voies ferrées et des aéroports) au cours des prochaines années, comment percevez-vous les options de financement suivantes? ». Les trois options proposées étaient celles-ci : « engager un pourcentage de toutes les taxes sur l'essence pour financer l'infrastructure des transports », « permettre aux Canadiens d'investir personnellement dans des projets d'infrastructure locaux en achetant des actions ou des obligations » et « mettre au point un système d'autoroute à péages ou de modèles de droits d'utilisation ».

La plus populaire des trois options est celle qui consiste à « engager un pourcentage de tous les taxes sur l'essence pour financer l'infrastructure des transports » : huit participants sur dix dans chaque province soutiennent cette option. Dans les trois provinces des Prairies, un participant sur deux soutient fermement cette option. Les variantes à souligner incluent la scolarité (les participants qui possèdent des diplômes universitaires, comme un baccalauréat, une maîtrise ou un diplôme professionnel, ont plus tendance à soutenir cette option alors que ceux qui ont moins qu'une 12e année sont un peu moins favorables), le revenu (les participants qui vivent dans un ménage où le revenu annuel est inférieur à 15 000 $ sont un peu moins favorables à cette option) et les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne et les conservateurs fédéraux sont plus enclins à favoriser cette option); toutefois, il convient de souligner que même pour ceux qui sont « moins favorables », la

proportion de soutien reste néanmoins à sept participants sur dix.

Les participants appuient également l'option qui consiste à « permettre aux Canadiens d'investir personnellement dans des projets en achetant des actions ou des obligations » dans une proportion de huit participants sur dix. Le degré de soutien ne varie pas beaucoup selon les provinces. En effet, les seules variantes dignes de mention sur cette option sont le niveau de scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont moins tendance à favoriser cette option), le revenu (les participants qui ont moins de 15 000 $ de revenu annuel par ménage ont moins tendance à choisir cette option), les allégeances politiques (les partisans du NPD fédéral sont moins favorables) et l'âge (les participants âgés de 70 ans ou plus sont moins favorables).

La dernière options examinée, soit « mettre au point un système de d'autoroutes à péages ou un modèle de droits d'utilisation », est beaucoup moins populaire, c'est-à-dire que la majorité de la province s'oppose à cette option. Toutefois, les participants de la Colombie-Britannique manifestent considérablement plus d'appui que les participants des autres provinces, soit cinq participants sur dix qui se prononcent en faveur de cette option. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les résidents des RMR ont plus tendance à être en faveur des autoroutes à péages et des droits d'utilisation), le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires, soit un baccalauréat ou un diplôme professionnel, ont plus tend.. à choisir cette option et ceux qui n'ont pas de diplôme de 12e année tendent plus à s'y opposer), les allégeances politiques (les libéraux fédéraux sont divisés en deux groupes presque égaux pour et contre cette option, alors que les partisans du NPD manifestent plus d'opposition) et l'âge (l'opposition augmente avec l'âge).

Figure 28 :
Soutien pour les options de financement du transport (dans l'ensemble de l'Ouest)

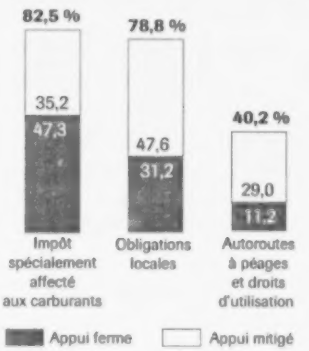

LE CAPITAL HUMAIN DANS L'OUEST

En raison du vieillissement de la population, des tendances en matière de retraite et de mobilité interprovinciale et internationale, certains commencent à se dire inquiets de la disponibilité de la main-d'œuvre dans l'Ouest. On a souvent recours à un certain nombre de stratégies pour contrer des pénuries de main-d'œuvre prévues pour les années qui viennent : trouver un moyen de garder nos jeunes et d'attirer des migrants des autres provinces, trouver des moyens d'accroître la participation des Autochtones au marché du travail; trouver des moyens d'attirer des immigrants et de les garder; trouver des façons de modifier les tendances relatives à la retraite afin de garder les travailleurs plus âgés dans la population active. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 a donc exploré deux aspects de la disponibilité de la main-d'œuvre dans l'Ouest, soit la mobilité et la participation des Autochtones au marché du travail.

Figure 29 :
Opposition à la création d'autoroutes à péages ou de droits d'utilisateurs en tant que mode de financement du système de transport

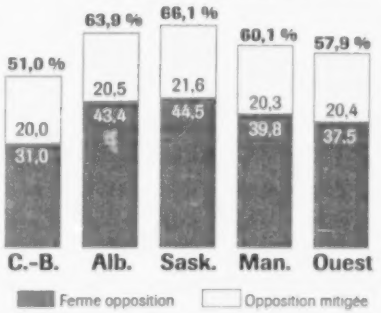

Figure 27 :
Croient que l'Ouest doit se doter d'un bon système de transport

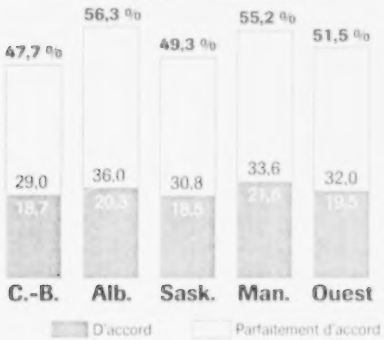

Les Canadiens de l'Ouest veulent s'assurer que le système de transport est adéquat

On a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « L'Ouest canadien possède le système de transport dont il a besoin pour être concurrentiel sur les marchés mondiaux ». Une très petite majorité de participants se disent d'accord avec l'énoncé, mais plus de quatre résidents de l'Ouest sur dix sont d'un autre avis. En effet, en Colombie-Britannique, le nombre de personnes qui sont d'accord est presque équivalent au nombre de personnes qui ne le sont pas. Dans l'ensemble, les participants de l'Alberta et du Manitoba sont plus positifs, alors que ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ont plus tendance à exprimer des réserves quant à la situation du système de transport régional. Les réponses varient également selon le sexe des participants (les hommes ont plus tendance à être d'accord que les femmes) et le niveau de scolarité (les participants qui ont fréquenté l'université ou ont un diplôme universitaire, y compris des diplômes professionnels ou de premier cycle ont moins tendance à être d'accord).

Les Canadiens de l'Ouest veulent un impôt spécialement affecté et des obligations, mais ils s'opposent aux postes de péages et aux droits d'utilisation

Afin d'explorer les attitudes envers les diverses options de financement, on a posé les questions suivantes aux participants : « Alors que les gouvernements cherchent à déterminer comment ils s'y prendront pour payer leur infrastructure de transport (comme des autoroutes, des ports, des voies ferrées et des aéroports) au cours des prochaines années, comment percevez-vous les options de financement suivantes? ». Les trois options proposées étaient celles-ci : « engager un pourcentage de toutes les taxes sur l'essence pour financer l'infrastructure des transports », « permettre aux Canadiens d'investir personnellement dans des projets d'infrastructure locaux en achetant des actions ou des obligations » et « mettre au point un système d'autoroute à péages ou de modèles de droits d'utilisation ».

La plus populaire des trois options est celle qui consiste à « engager un pourcentage de tous les taxes sur l'essence pour financer l'infrastructure des transports » : huit participants sur dix dans chaque province soutiennent cette option. Dans les trois provinces des Prairies, un participant sur deux soutient fermement cette option. Les variantes à souligner incluent la scolarité (les participants qui possèdent des diplômes universitaires, comme un baccalauréat, une maîtrise ou un diplôme professionnel, ont plus tendance a soutenir cette option alors que ceux qui ont moins qu'une 12e année sont un peu moins favorables), le revenu (les participants qui vivent dans un ménage où le revenu annuel est inférieur à 15 000 $ sont un peu moins favorables à cette option) et les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne et les conservateurs fédéraux sont plus enclins à favoriser cette option); toutefois, il convient de souligner que même pour ceux qui sont « moins favorables », la

proportion de soutien reste néanmoins à sept participants sur dix.

Les participants appuient également l'option qui consiste à « permettre aux Canadiens d'investir personnellement dans des projets en achetant des actions ou des obligations » dans une proportion de huit participants sur dix. Le degré de soutien ne varie pas beaucoup selon les provinces. En effet, les seules variantes dignes de mention sur cette option sont le niveau de scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont moins tendance à favoriser cette option), le revenu (les participants qui ont moins de 15 000 $ de revenu annuel par ménage ont moins tendance à choisir cette option), les allégeances politiques (les partisans du NPD fédéral sont moins favorables) et l'âge (les participants âgés de 70 ans ou plus sont moins favorables).

La dernière options examinée, soit « mettre au point un système de d'autoroutes à péages ou un modèle de droits d'utilisation », est beaucoup moins populaire, c'est-à-dire que la majorité de la province s'oppose à cette option. Toutefois, les participants de la Colombie-Britannique manifestent considérablement plus d'appui que les participants des autres provinces, soit cinq participants sur dix qui se prononcent en faveur de cette option. Les autres variantes à souligner incluent la taille urbaine (les résidents des RMR ont plus tendance à être en faveur des autoroutes à péages et des droits d'utilisation), le niveau de scolarité (les participants qui ont des diplômes universitaires, soit un baccalauréat ou un diplôme professionnel, ont plus tendance à choisir cette option et ceux qui n'ont pas de diplôme de 12e année tendent plus à s'y opposer), les allégeances politiques (les libéraux fédéraux sont divisés en deux groupes presque égaux pour et contre cette option, alors que les partisans du NPD manifestent plus d'opposition) et l'âge (l'opposition augmente avec l'âge).

Figure 28 :
Soutien pour les options de financement du transport (dans l'ensemble de l'Ouest)

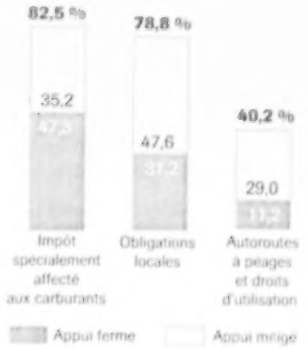

Figure 29 :
Opposition à la création d'autoroutes à péages ou de droits d'utilisateurs en tant que mode de financement du système de transport

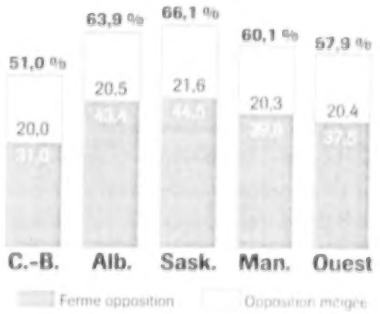

LE CAPITAL HUMAIN DANS L'OUEST

En raison du vieillissement de la population, des tendances en matière de retraite et de mobilité interprovinciale et internationale, certains commencent à se dire inquiets de la disponibilité de la main-d'œuvre dans l'Ouest. On a souvent recours à un certain nombre de stratégies pour contrer des pénuries de main-d'œuvre prévues pour les années qui viennent : trouver un moyen de garder nos jeunes et d'attirer des migrants des autres provinces, trouver des moyens d'accroître la participation des Autochtones au marché du travail; trouver des moyens d'attirer des immigrants et de les garder; trouver des façons de modifier les tendances relatives à la retraite afin de garder les travailleurs plus âgés dans la population active. Le sondage Regard sur l'Ouest 2003 a donc exploré deux aspects de la disponibilité de la main-d'œuvre dans l'Ouest, soit la mobilité et la participation des Autochtones au marché du travail.

Une proportion croissante de jeunes de l'Alberta et du Manitoba prévoient quitter leur province

Pour examiner les prévisions sur la mobilité, on a posé la question suivante aux participants : « Quand vous envisagez votre propre vie dans cinq ans, dans quelle mesure pensez-vous que vous vivrez encore dans la même province? ». On a également posé cette question dans le sondage Regards sur l'Ouest 2001. Comme en 2001, la vaste majorité des participants prévoient rester dans leur province, c'est-à-dire que neuf participants sur dix estiment qu'ils resteront probablement dans la province où ils vivent actuellement, alors que 7 participants sur dix estiment que c'est très probable. Les participants de la Saskatchewan ont légèrement moins tendance à répondre qu'ils prévoient rester. Les participants des secteurs urbains (RMR et villes moyennes) ainsi que les participants des catégories de revenu supérieure (150 000 $ et plus) et inférieure (15 000 $ et moins) sont les segments où le plus grand nombre prévoient quitter la province au cours des cinq prochaines années, alors que les participants aux revenus intermédiaires (avec un revenu annuel par ménage de 30 000 $ à 89 999 $) sont moins portés à vouloir quitter.

Bien sûr, en examinant l'échantillon dans son ensemble, on obtient une image qui ne correspond pas à la réalité. Les gens sont beaucoup plus susceptibles de déménager quand ils sont jeunes et avant que des événements comme le mariage, la fondation d'une famille, la carrière et l'achat d'une propriété ne les incitent à s'enraciner plus profondément dans une région donnée. Ce phénomène est visible dans les résultats du sondage; plus ils sont âgés, plus les participants sont susceptibles de répondre qu'ils prévoient être encore résidents de la même province dans cinq ans. (Il convient de mentionner une exception à cette tendance, soit le groupe des 80 ans et plus, dont 10,1 % indiquent qu'il est très peu probable qu'ils soient encore dans leur province actuelle. Bien sûr, cette réponse peut aussi bien concerner leur espérance de vie que leur mobilité.)

En examinant les réponses des participants de 18 à 24 ans, on détecte des tendances importantes. Premièrement, en Saskatchewan, la proportion de jeunes qui prévoient quitter la province continue d'être élevée. Deuxièmement, une proportion croissante de jeunes au Manitoba et en Alberta prévoient quitter la province et, en effet, l'écart entre le Manitoba et la Saskatchewan a considérablement diminué. Troisièmement, la proportion de jeunes qui prévoient quitter la Colombie-Britannique a baissé depuis 2001. Mais ce ne sont pas tous les jeunes qui prévoient quitter leur province. Dans le groupe des 18 à 24 ans, ceux qui ont un baccalauréat (44,3 %) sont les plus susceptibles de vouloir quitter leur province au cours des cinq prochaines années(ce qui laisse entrevoir une importante question d'exode des « cerveaux »). L'importance du milieu urbain est également un

Figure 30 : **Improbable qu'ils vivent encore dans la province dans 5 ans (de 18 à 24 ans), 2003 et 2001**

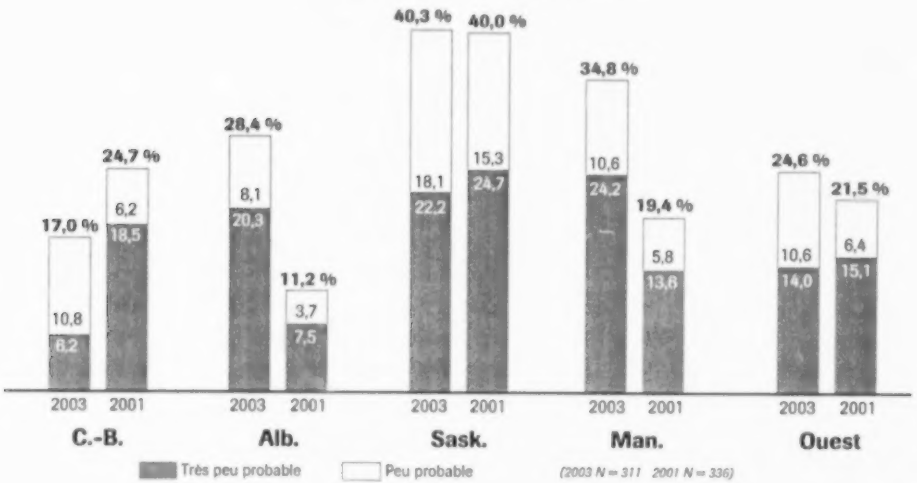

facteur qui joue un rôle; dans le groupe de 18 à 24 ans, au fur et à mesure que l'envergure augmente, les participants ont plus tendance à vouloir quitter la province dans les cinq prochaines années.

Qu'est-ce qui pousserait les résidents de tout âge à vouloir quitter leur province actuelle? Les participants qui ont indiqué qu'il était peu ou très peu probable qu'ils vivent dans la même province d'ici cinq ans se sont vus poser la question suivante : « Si vous deviez quitter la province au cours des cinq prochaines années, quelle serait, selon vous, la raison la plus probable? ». La réponse la plus fréquente à cette question, soit celle de quatre participants sur 10, porte sur les possibilités d'emploi. Il est remarquable que les participants de la Saskatchewan ont fourni cette réponse en plus grand nombre que dans les autres provinces, contrairement aux participants de l'Alberta, chez qui cette réponse était plus rare. Les autres variantes provinciales dignes d'intérêt sont les suivantes :

- Les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont plus tendance à invoquer des raisons familiales que ceux des autres provinces;
- Les participants de la Colombie-Britannique ont moins tendance à indiquer la qualité de vie comme raison de déménager que ceux des autres provinces;
- Les participants du Manitoba et de la Saskatchewan sont plus susceptibles que ceux des autres provinces d'indiquer qu'ils déménagent de la province pour des raisons d'éducation;
- Les participants du Manitoba sont plus susceptibles que ceux des autres provinces de déménager au moment de la retraite;
- Les participants de l'Alberta et du Manitoba sont plus susceptibles que ceux des autres provinces d'indiquer qu'ils déménageraient pour des raisons de climat ou de température (réponse spontanée dans la catégorie « Autres »);
- Les participants de la Saskatchewan sont plus susceptibles que ceux des autres provinces de déménager en raison du taux élevé d'imposition (réponse spontanée dans la catégorie « Autres »).

Il existe également d'intéressantes variantes démographiques dans les raisons qui poussent les gens à déménager. Voici quelques exemples : les participants dans les régions rurales ont moins tendance à prévoir quitter leur province pour des possibilités d'emploi et plus tendance à le faire pour des raisons familiales ou d'éducation; les résidents des RMR sont plus susceptibles de vouloir déménager pour des raisons de qualité de vie; les participants âgés de 60 à 69 ans sont plus susceptibles de prévoir un déménagement pour des raisons de climat.

Figure 31 : **Raison de quitter la province (dans l'ensemble de l'Ouest)**

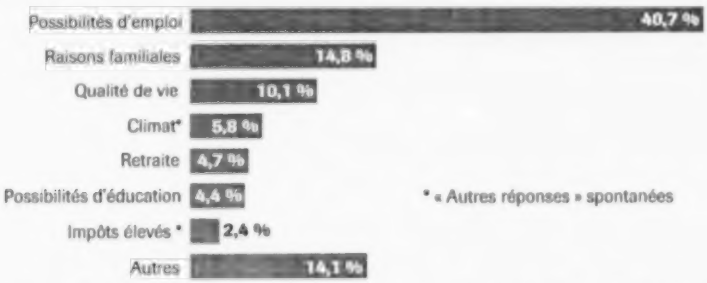

(N = 349. Seuls les participants qui ont indiqué qu'il est peu probable qu'ils vivent toujours dans la province dans cinq ans se sont vus poser cette question.)

Une proportion croissante de jeunes de l'Alberta et du Manitoba prévoient quitter leur province

Pour examiner les prévisions sur la mobilité, on a posé la question suivante aux participants : « Quand vous envisagez votre propre vie dans cinq ans, dans quelle mesure pensez-vous que vous vivrez encore dans la même province? ». On a également posé cette question dans le sondage Regards sur l'Ouest 2001. Comme en 2001, la vaste majorité des participants prévoient rester dans leur province, c'est-à-dire que neuf participants sur dix estiment qu'ils resteront probablement dans la province où ils vivent actuellement, alors que 7 participants sur dix estiment que c'est très probable. Les participants de la Saskatchewan ont légèrement moins tendance à répondre qu'ils prévoient rester. Les participants des secteurs urbains (RMR et villes moyennes) ainsi que les participants des catégories de revenu supérieure (150 000 $ et plus) et inférieure (15 000 $ et moins) sont les segments où le plus grand nombre prévoient quitter la province au cours des cinq prochaines années, alors que les participants aux revenus intermédiaires (avec un revenu annuel par ménage de 30 000 $ à 89 999 $) sont moins portés à vouloir quitter.

Bien sûr, en examinant l'échantillon dans son ensemble, on obtient une image qui ne correspond pas à la réalité. Les gens sont beaucoup plus susceptibles de déménager quand ils sont jeunes et avant que des événements comme le mariage, la fondation d'une famille, la carrière et l'achat d'une propriété ne les incitent à s'enraciner plus profondément dans une région donnée. Ce phénomène est visible dans les résultats du sondage; plus ils sont âgés, plus les participants sont susceptibles de répondre qu'ils prévoient être encore résidents de la même province dans cinq ans. (Il convient de mentionner une exception à cette tendance, soit le groupe des 80 ans et plus, dont 10,1 % indiquent qu'il est très peu probable qu'ils soient encore dans leur province actuelle. Bien sûr, cette réponse peut aussi bien concerner leur espérance de vie que leur mobilité.)

En examinant les réponses des participants de 18 à 24 ans, on détecte des tendances importantes. Premièrement, en Saskatchewan, la proportion de jeunes qui prévoient quitter la province continue d'être élevée. Deuxièmement, une proportion croissante de jeunes au Manitoba et en Alberta prévoient quitter la province et, en effet, l'écart entre le Manitoba et la Saskatchewan a considérablement diminué. Troisièmement, la proportion de jeunes qui prévoient quitter la Colombie-Britannique a baissé depuis 2001. Mais ce ne sont pas tous les jeunes qui prévoient quitter leur province. Dans le groupe des 18 à 24 ans, ceux qui ont un baccalauréat (44,3 %) sont les plus susceptibles de vouloir quitter leur province au cours des cinq prochaines années(ce qui laisse entrevoir une importante question d'exode des « cerveaux »). L'importance du milieu urbain est également un

Figure 30 : **Improbable qu'ils vivent encore dans la province dans 5 ans (de 18 à 24 ans), 2003 et 2001**

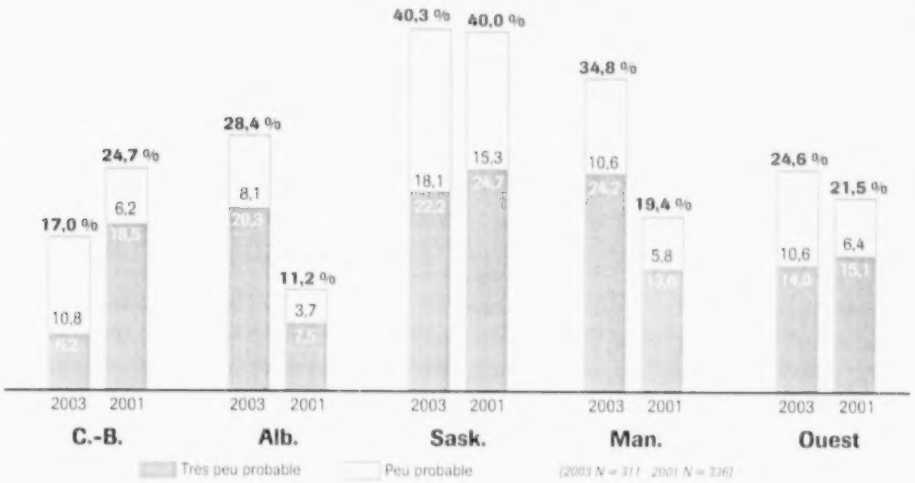

facteur qui joue un rôle; dans le groupe de 18 à 24 ans, au fur et à mesure que l'envergure augmente, les participants ont plus tendance à vouloir quitter la province dans les cinq prochaines années.

Qu'est-ce qui pousserait les résidents de tout âge à vouloir quitter leur province actuelle? Les participants qui ont indiqué qu'il était peu ou très peu probable qu'ils vivent dans la même province d'ici cinq ans se sont vus poser la question suivante : « Si vous deviez quitter la province au cours des cinq prochaines années, quelle serait, selon vous, la raison la plus probable? ». La réponse la plus fréquente à cette question, soit celle de quatre participants sur 10, porte sur les possibilités d'emploi. Il est remarquable que les participants de la Saskatchewan ont fourni cette réponse en plus grand nombre que dans les autres provinces, contrairement aux participants de l'Alberta, chez qui cette réponse était plus rare. Les autres variantes provinciales dignes d'intérêt sont les suivantes :

- Les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont plus tendance à invoquer des raisons familiales que ceux des autres provinces;
- Les participants de la Colombie-Britannique ont moins tendance à indiquer la qualité de vie comme raison de déménager que ceux des autres provinces;
- Les participants du Manitoba et de la Saskatchewan sont plus susceptibles que ceux des autres provinces d'indiquer qu'ils déménagent de la province pour des raisons d'éducation;
- Les participants du Manitoba sont plus susceptibles que ceux des autres provinces de déménager au moment de la retraite;
- Les participants de l'Alberta et du Manitoba sont plus susceptibles que ceux des autres provinces d'indiquer qu'ils déménageraient pour des raisons de climat ou de température (réponse spontanée dans la catégorie « Autres »);
- Les participants de la Saskatchewan sont plus susceptibles que ceux des autres provinces de déménager en raison du taux élevé d'imposition (réponse spontanée dans la catégorie « Autres »).

Il existe également d'intéressantes variantes démographiques dans les raisons qui poussent les gens à déménager. Voici quelques exemples : les participants dans les régions rurales ont moins tendance à prévoir quitter leur province pour des possibilités d'emploi et plus tendance à le faire pour des raisons familiales ou d'éducation; les résidents des RMR sont plus susceptibles de vouloir déménager pour des raisons de qualité de vie; les participants âgés de 60 à 69 ans sont plus susceptibles de prévoir un déménagement pour des raisons de climat.

Figure 31 : **Raison de quitter la province (dans l'ensemble de l'Ouest)**

(N = 344 Seuls les participants qui ont indiqué qu'il est peu probable qu'ils vivent toujours dans la province dans cinq ans se sont vus poser cette question.)

Les Canadiens de l'Ouest considèrent que la faible participation des Autochtones à la population active est causée par un degré insuffisant de scolarité et de formation

Figure 32 :
Raison pour les faibles niveau d'emploi des Autochtones (dans l'ensemble de l'Ouest)

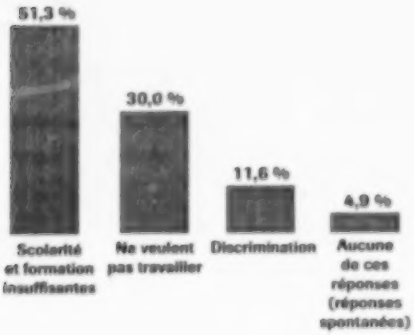

Figure 33 :
Priorité pour hausser les niveaux d'emploi des Autochtones (dans l'ensemble de l'Ouest)

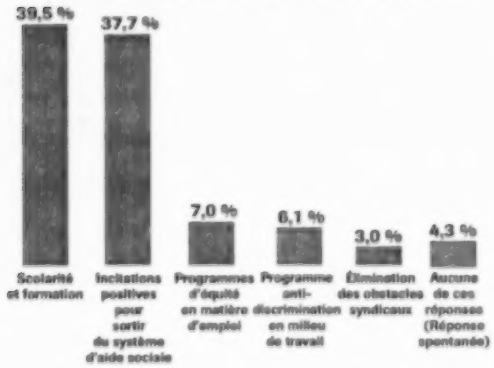

La population autochtone de l'Ouest canadien constitue un atout extraordinaire pour la région. Alors que la population non-autochtone connaît un vieillissement, la population autochtone est relativement jeune, créant un vaste bassin de main-d'œuvre dans l'Ouest pour les années à venir. Le défi consiste à combler le fossé entre les niveaux d'emploi des Autochtones et des non-autochtones.

Le sondage Regards sur l'Ouest 2003 a exploré comment les Canadiens de l'Ouest expliquent le taux relativement faible de participation des Autochtones à la population active ainsi que l'opinion des résidents de l'Ouest sur la manière dont le gouvernement devrait s'y prendre pour combler cet écart. Pour cerner les perceptions sur la cause du faible niveau d'emploi, on a posé la question suivante aux participants : « Le niveau d'emploi des Autochtones est considérablement plus faible que celui des autres Canadiens. Parmi les énoncés suivants, déterminez celui qui correspond le mieux à vos propres perceptions : les taux d'emploi des Autochtones sont faibles en raison de la discrimination dont les Autochtones font l'objet; les faibles taux d'emploi des Autochtones sont attribuables au fait que ces derniers n'ont pas la scolarité et la formation nécessaires pour trouver des emplois; les Autochtones ont un taux d'emploi aussi faible parce qu'ils ne veulent tout simplement pas travailler ».

La majorité des participants blâment le niveau de scolarité et de formation insuffisant pour les faibles taux d'emploi des Autochtones, alors que trois participants sur dix sont convaincus que les Autochtones ne sont pas intéressés à travailler. Seulement un participant sur dix estime que le faible taux d'emploi des Autochtones est causé par la discrimination dont les Autochtones font l'objet. Les participants en Saskatchewan et en Alberta ont légèrement moins tendance que ceux des autres provinces à affirmer que la scolarité et la formation sont la cause; ils sont légèrement plus portés à croire que les Autochtones ne sont tout simplement pas intéressés à travailler. Les Manitobains, quant à eux, sont légèrement moins portés à dire que la discrimination est en cause.

On dénote un certain nombre de variantes sur cette question : le sexe des participants (les femmes ont moins tendance que les hommes à dire que les Autochtones ne sont pas intéressés à travailler et plus portées à dire que la cause du faible niveau d'emploi chez les Autochtones est le manque de scolarité et de formation); la taille du milieu urbain (les résidents des RMR semblent plus disposés à croire que les Autochtones ne sont pas intéressés à travailler); les allégeances politiques (les partisans du NPD ont beaucoup plus tendance que les autres à blâmer la discrimination pour la faible niveau d'emploi chez les Autochtones alors que les libéraux attribuent le phénomène au manque de scolarité et de formation); l'âge (en général, au fur et à mesure que l'âge augmente, les participants sont moins portés à

blâmer la discrimination, considérant plus probable que la cause soit la faible scolarité et l'absence de formation); la scolarité (les participants qui ont un baccalauréat ou un diplôme professionnel sont plus enclins à blâmer l'absence de scolarité et de formation); le revenu (les participants qui ont un revenu annuel par ménage inférieur à 30 000 $ estiment le plus souvent que la cause du phénomène est la discrimination alors que ceux dont le revenu annuel par ménage dépasse les 150 000 $ sont portés à blâmer un faible niveau de scolarité et de formation).

Pour examiner les solutions possibles, on a posé la question suivante aux participants : « Selon vous, quelle option, parmi celles qui sont énoncées ci-après, le gouvernement devrait-il envisager en priorité en vue d'augmenter le niveau d'emploi des Autochtones : augmenter la scolarité et la formation pour les Autochtones; encourager les programmes contre la discrimination en milieu de travail; créer des incitations positives pour motiver les Autochtones à sortir du système d'aide sociale; éliminer les obstacles syndicaux; adopter des programmes d'équité en matière d'emploi? ». Les participants sont partagés presque également entre « augmenter la scolarité et la formation pour les Autochtones » et « créer des incitations positives pour motiver les Autochtones à sortir du système d'aide sociale ». Les participants de la Colombie-Britannique ont légèrement plus tendance à opter pour les solutions touchant à la scolarité et à la formation (42,8 %), alors qu'en Saskatchewan (45,0 %) et au Manitoba (45,4 %), les participants sont plus susceptibles d'opter pour les incitations visant à encourager les Autochtones à sortir du système d'aide sociale. Un autre important facteur de variation sur cette question est la taille urbaine. Les participants des RMR sont plus portés à choisir la scolarité et la formation alors que les participants des petites villes privilégient les incitations positives. On voit également des différences entre les partisans des diverses organisations politiques. Par exemple, les libéraux et les néo-démocrates préfèrent faire porter l'action sur le niveau de scolarité et la formation alors que les membres de l'Alliance canadienne et les conservateurs croient qu'il faut « créer des incitations positives pour les encourager les Autochtones à sortir du système d'aide sociale ». Les autres variantes incluent l'âge (les participants de plus de 70 ans sont plus susceptibles de choisir le renforcement de la scolarité et de la formation) et la scolarité (les participants qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaire ou moins sont plus enclins à choisir les incitations positives pour encourager les Autochtones à sortir du système d'aide sociale, alors qu'il est probable que les participants qui ont des diplômes universitaires tendent plus à choisir la scolarité et la formation).

ENVIRONNEMENT

Comme on a pu le constater lors du débat tenu récemment à Kyoto, les questions environnementales sont une grande source de préoccupation pour de nombreux Canadiens. Cependant, le débat public est souvent formulé d'une manière qui juxtapose les intérêts économiques et environnementaux plutôt que de les unir, et qui présente souvent la protection environnementale comme une contrainte sur la prospérité et la croissance économique plutôt que comme une condition sine qua non de cette même prospérité. Il n'est pas clair dans quelle mesure les Canadiens de l'Ouest perçoivent réellement à quel point il importe de trouver un équilibre entre les intérêts économiques et environnementaux. En outre, alors que l'Accord de Kyoto est avant tout axé sur des questions de changement climatique, il existe d'autres enjeux environnementaux, comme l'utilisation des terres et la conservation de l'eau, qui sont tout aussi importantes pour les Canadiens de l'Ouest. Le sondage Regards sur l'Ouest 2003 s'est penché sur les attitudes liées à ces trois questions, soit l'équilibre entre les intérêts économiques et environnementaux, la conservation de l'eau et, enfin, l'utilisation et la conservation des terres. Ainsi, nous avons pu constater que les Canadiens de l'Ouest tendent à appuyer les valeurs environnementales.

Les Canadiens de l'Ouest sont fermement convaincus qu'il est possible de concilier économie et environnement

Afin d'explorer les perceptions sur l'équilibre entre les intérêts environnementaux et économiques, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Une province peut être prospère sur le plan économique tout en protégeant fermement son environnement ». Il s'agit de la question qui a suscité les réponses les plus emphatiques du sondage : plus de neuf Canadiens de l'Ouest sur dix conviennent qu'une forte économie peut coexister avec des mesures vigoureuses de protection de l'environnement, et presque les deux tiers sont parfaitement d'accord avec l'énoncé. Le taux d'homogénéité des réponses est élevé dans les quatre provinces. En effet, il est difficile de trouver des variantes significatives sur cette question :

secteurs urbains ou ruraux, jeunes ou vieux, riches ou pauvres semblent abonder dans le même sens que l'énoncé. Si l'on constate des différences, c'est surtout entre les catégories « parfaitement d'accord » et « plutôt d'accord » : les participants de la Saskatchewan et les participants âgés de 70 à 79 ans sont moins portés à être parfaitement d'accord; les partisans du parti Conservateur et du NPD, ainsi que les participants dont le revenu annuel par ménage dépasse 150 000 $ ont plus tendance que les autres à être parfaitement d'accord.

Les Canadiens de l'Ouest sont ouverts à l'imposition d'un droit d'utilisation de l'eau pour promouvoir la conservation de l'eau

Les tendances internationales indiquent que la conservation de l'eau sera un enjeu environnemental clé au cours des années à venir, même pour les pays dits « riches en eau » comme le Canada. Les habitudes d'utilisation de l'eau constituent un des facteurs importants dans le domaine de la conservation de l'eau; de nombreux analystes font valoir que l'on pourrait favoriser la conservation de l'eau en forçant les utilisateurs à défrayer le plein coût de l'eau plutôt que d'avoir des services d'eau subventionnés. Pour mieux examiner le degré d'ouverture des Canadiens de l'Ouest envers ce genre d'approche de conservation de l'eau, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec les deux énoncés suivants : « Pour conserver l'eau, les gouvernements devraient faire défrayer le plein coût de l'eau aux particuliers » et « Pour conserver l'eau, les gouvernements devraient faire défrayer le plein coût de l'eau aux industries » (on n'a posé aucune question aux participants sur l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole).

Alors que les participants se prononcent en faveur des deux options, il convient de souligner que la notion d'augmenter les droits d'utilisation de l'eau pour les industries plaît plus que la notion d'imposer cette même augmentation aux particuliers. Huit Canadiens de l'Ouest sur dix sont plutôt d'accord avec la stratégie de faire payer aux industries le plein coût de l'eau, mais seulement un Canadien de l'Ouest sur cinq est parfaitement d'accord. À l'inverse, six Canadiens de l'Ouest sur dix sont d'accord avec le principe de faire payer aux particuliers le plein coût de l'eau, mais seulement quatre Canadiens de l'Ouest sur dix se disent parfaitement d'accord. Dans les deux cas, le Manitoba et la Colombie-Britannique sont légèrement moins en faveur de charger le plein coût de l'eau.

Comme pour la première question environnementale, le degré de variante est faible sur la question des droits d'utilisation de l'eau pour l'industrie : les résidents des RMR se montrent légèrement plus favorables, alors que les participants de 18 à 29 ans, de 70 à 79 ans, les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires et ceux dont le revenu annuel par ménage est inférieur

Figure 34 : **Convient que les gouvernements devraient faire payer le plein coût de l'eau aux industries/citoyens**

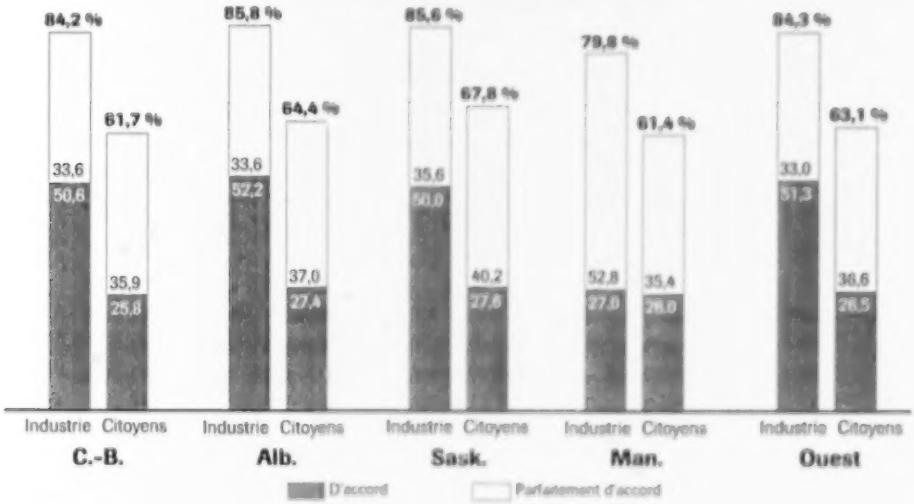

à 15 000 $ sont moins favorables. Sur la question de l'imposition des droits d'utilisation de l'eau aux particuliers, les variantes sont également rares : les participants âgés de 18 à 29 ans, ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, ceux dont le revenu annuel par ménage est inférieur à 15 000 $ ou supérieur à 150 000 $ ont moins tendance à être en faveur de cette option alors que les participants dont le revenu annuel par ménage se situe entre 90 000 $ et 149 999 $ ainsi que les participants qui ont un baccalauréat ou un diplôme professionnel sont plus favorables.

On a également inclus au sondage une troisième question sur l'eau, conçue pour explorer les perceptions sur la qualité de l'eau. On a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « J'ai pleinement confiance dans la qualité de l'eau potable de ma région ». Dans l'ensemble, le degré de confiance dans la qualité de l'eau potable est élevé puisque les trois quarts des participants se sont déclarés d'accord avec l'énoncé et presque la moitié se disent parfaitement d'accord. Comme on pourrait s'y attendre, il existe certaines variantes selon la taille urbaine, mais les différences ne sont pas énormes : 80,2 % des résidents des RMR sont d'accord comparativement à 72,1 % des résidents de villes de taille moyenne, 76,3 % des résidents de petites villes et 71,7 % des résidents ruraux. Les autres facteurs de variation incluent le sexe des participants (les hommes ont plus tendance que les femmes à être d'accord), le revenu (en général plus le revenu est élevé, plus les participants sont d'accord), l'âge (en général, plus ils sont âgés, plus les participants sont d'accord) et les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne sont ceux qui sont le plus d'accord alors que ceux du NPD sont ceux qui ont le moins tendance à se déclarer d'accord avec l'énoncé).

Figure 35 :
Convient que l'eau potable est sécuritaire

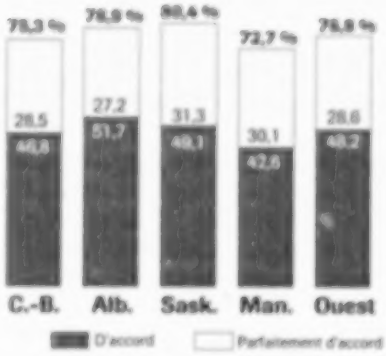

Les Canadiens de l'Ouest estiment qu'il faudrait réduire l'expansion tentaculaire des villes

L'urbanisation (particulièrement dans les grandes régions métropolitaines) peut engendrer des pressions considérables sur l'utilisation des terres d'une province. À l'échelle internationale, on semble de plus en plus pencher pour la réduction de l'expansion des villes en faveur d'une plus grande densité urbaine. Afin de sonder l'opinion publique sur cette question, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Étant donné que les villes de ma province deviennent de plus en plus populeuses, il convient de s'efforcer d'en réduire l'expansion tentaculaire ». Comme pour les autres questions d'environnement, une proportion élevée de participants se sont déclarés d'accord avec l'énoncé, c'est-à-dire les deux tiers des Canadiens de l'Ouest sont d'accord avec l'énoncé et un tiers sont parfaitement d'accord. Les participants de l'Alberta manifestent un appui légèrement plus prononcé, un phénomène qui reflète peut-être les grandes tendances vers l'urbanisation qui se sont manifestées dans la province depuis quelques années, alors que les participants de la Saskatchewan se montrent moins favorables. Les opinions des participants ne varient pas beaucoup en fonction de la taille de leur ville. En effet, comme pour toutes les autres questions environnementales, les variantes sont rares : les allégeances politiques (les libéraux et les néo-démocrates ont tendance à se déclarer d'accord avec l'énoncé) et l'âge (les participants âgés de 50 à 59 ans sont plutôt portés à être d'accord alors que ceux qui ont plus de 80 le sont moins).

Figure 36 :
Convient qu'il faut réduire l'expansion tentaculaire des villes

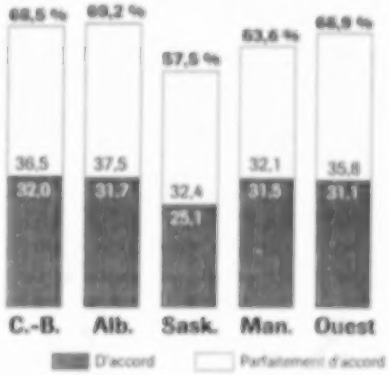

secteurs urbains ou ruraux, jeunes ou vieux, riches ou pauvres semblent aborder dans le même sens que l'énoncé. Si l'on constate des différences, c'est surtout entre les catégories « parfaitement d'accord » et « plutôt d'accord » : les participants de la Saskatchewan et les participants âgés de 70 à 79 ans sont moins portés à être parfaitement d'accord; les partisans du parti Conservateur et du NPD, ainsi que les participants dont le revenu annuel par ménage dépasse 150 000 $ ont plus tendance que les autres à être parfaitement d'accord.

Les Canadiens de l'Ouest sont favorables à l'augmentation du coût pour l'utilisation de l'eau pourvu qu'il soit partagé par l'industrie et les consommateurs

Les tendances internationales indiquent que la conservation de l'eau sera un enjeu environnemental de plus en plus important au cours des années à venir, même pour les pays dits « riches en eau » comme le Canada. Les habitudes d'utilisation de l'eau constituent un des facteurs importants dans le domaine de la conservation de l'eau; de nombreux analystes font valoir que l'on pourrait favoriser la conservation de l'eau en forçant les utilisateurs à défrayer le plein coût de l'eau plutôt que d'avoir des services d'eau subventionnés. Pour mieux examiner le degré d'ouverture des Canadiens de l'Ouest envers ce genre d'approche de conservation de l'eau, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec les deux énoncés suivants : « Pour conserver l'eau, les gouvernements devraient faire défrayer le plein coût de l'eau aux particuliers » et « Pour conserver l'eau, les gouvernements devraient faire défrayer le plein coût de l'eau aux industries » (on n'a posé aucune question aux participants sur l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole).

Alors que les participants se prononcent en faveur des deux options, il convient de souligner que la notion d'augmenter les droits d'utilisation de l'eau pour les industries plaît plus que la notion d'imposer cette même augmentation aux particuliers. Huit Canadiens de l'Ouest sur dix sont plutôt d'accord avec la stratégie de faire payer aux industries le plein coût de l'eau, mais seulement un Canadien de l'Ouest sur cinq est parfaitement d'accord. À l'inverse, six Canadiens de l'Ouest sur dix sont d'accord avec le principe de faire payer aux particuliers le plein coût de l'eau, mais seulement quatre Canadiens de l'Ouest sur dix se disent parfaitement d'accord. Dans les deux cas, le Manitoba et la Colombie-Britannique sont légèrement moins en faveur de charger le plein coût de l'eau.

Comme pour la première question environnementale, le degré de variante est faible sur la question des droits d'utilisation de l'eau pour l'industrie : les résidents des RMR se montrent légèrement plus favorables, alors que les participants de 18 à 29 ans, de 70 à 79 ans, les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires et ceux dont le revenu annuel par ménage est inférieur

Figure 34 : **Convient que les gouvernements devraient faire payer le plein coût de l'eau aux industries/citoyens**

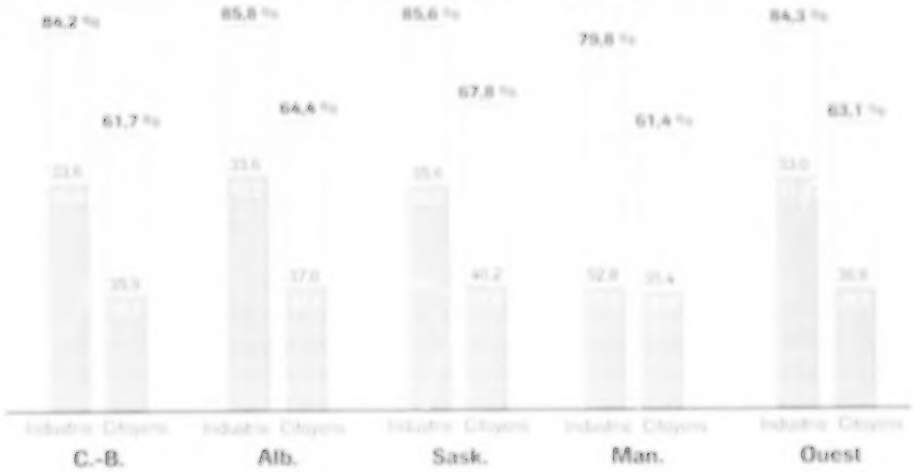

à 15 000 $ sont moins favorables. Sur la question de l'imposition des droits d'utilisation de l'eau aux particuliers, les variantes sont également rares : les participants âgés de 18 à 29 ans, ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, ceux dont le revenu annuel par ménage est inférieur à 15 000 $ ou supérieur à 150 000 $ ont moins tendance à être en faveur de cette option alors que les participants dont le revenu annuel par ménage se situe entre 90 000 $ et 149 999 $ ainsi que les participants qui ont un baccalauréat ou un diplôme professionnel sont plus favorables.

On a également inclus au sondage une troisième question sur l'eau conçue pour explorer les perceptions sur la qualité de l'eau. On a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « J'ai pleinement confiance dans la qualité de l'eau potable de ma région ». Dans l'ensemble, le degré de confiance dans la qualité de l'eau potable est élevé puisque les trois quarts des participants se sont déclarés d'accord avec l'énoncé et presque la moitié se disent parfaitement d'accord. Comme on pourrait s'y attendre, il existe certaines variantes selon la taille urbaine, mais les différences ne sont pas énormes : 80,2 % des résidents des RMR sont d'accord comparativement à 72,1 % des résidents de villes de taille moyenne, 76,3 % des résidents de petites villes et 71,7 % des résidents ruraux. Les autres facteurs de variation incluent le sexe des participants (les hommes ont plus tendance que les femmes à être d'accord), le revenu (en général plus le revenu est élevé, plus les participants sont d'accord), l'âge (en général, plus ils sont âgés, plus les participants sont d'accord) et les allégeances politiques (les partisans de l'Alliance canadienne sont ceux qui sont le plus d'accord alors que ceux du NPD sont ceux qui ont le moins tendance à se déclarer d'accord avec l'énoncé).

Figure 35 :
Convient que l'eau potable est sécuritaire

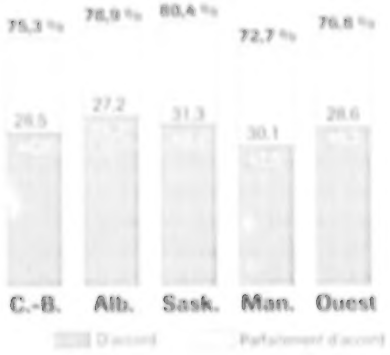

Le Canadien de l'Ouest préoccupé par l'expansion tentaculaire des villes

L'urbanisation (particulièrement dans les grandes régions métropolitaines) peut engendrer des pressions considérables sur l'utilisation des terres d'une province. À l'échelle internationale, on semble de plus en plus pencher pour la réduction de l'expansion des villes en faveur d'une plus grande densité urbaine. Afin de sonder l'opinion publique sur cette question, on a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Étant donné que les villes de ma province deviennent de plus en plus populeuses, il convient de s'efforcer d'en réduire l'expansion tentaculaire ». Comme pour les autres questions d'environnement, une proportion élevée de participants se sont déclarés d'accord avec l'énoncé, c'est-à-dire les deux tiers des Canadiens de l'Ouest sont d'accord avec l'énoncé et un tiers sont parfaitement d'accord. Les participants de l'Alberta manifestent un appui légèrement plus prononcé, un phénomène qui reflète peut-être les grandes tendances vers l'urbanisation qui se sont manifestées dans la province d'après quelques années, alors que les participants de la Saskatchewan se montrent moins favorables. Les opinions des participants ne varient pas beaucoup en fonction de la taille de leur ville. En effet, comme pour toutes les autres questions environnementales, les variantes sont rares : les allégeances politiques (les libéraux et les néo-démocrates ont tendance à se déclarer d'accord avec l'énoncé) et l'âge (les participants âgés de 50 à 59 ans sont plutôt portés à être d'accord alors que ceux qui ont plus de 60 le sont moins).

Figure 36 :
Convient qu'il faut réduire l'expansion tentaculaire des villes

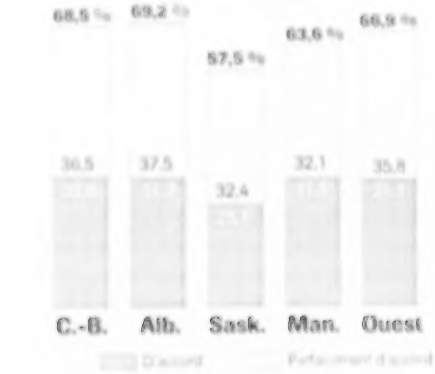

Figure 37 :
Meilleure approche en matière de soins de santé (dans l'ensemble de l'Ouest)

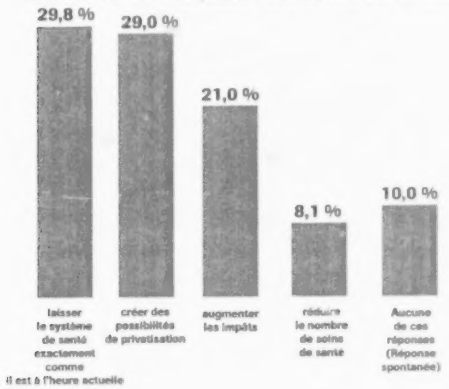

SOINS DE SANTÉ

Les politiciens et les membres du public perçoivent les soins de santé comme un des enjeux de politique les plus urgents au Canada, et bon nombre d'analystes soutiennent qu'au cours des années à venir, les soins de santé vont croître considérablement. Cette question a donné lieu à de nombreux débats sur la nécessité de repenser les modes de financement du système. D'ailleurs, ce ne sont pas les idées sur la façon de changer le système pour en assurer la pérennité qui manquent. Parmi les idées les plus remarquables, mentionnons la privatisation des soins de santé, la réduction des services couverts, l'augmentation des impôts pour couvrir les frais. Le sondage Regards sur l'Ouest 2003 examine comment les Canadiens de l'Ouest envisagent ces options.

Les Canadiens de l'Ouest sont divisés quant aux solutions dans le domaine de la santé

Afin d'explorer les attitudes des Canadiens de l'Ouest envers un certain nombre d'options qui font régulièrement l'objet de débats, on a posé la question suivante aux participants : « Au Canada, on a mené un vaste débat sur la réforme des soins de santé. Parmi les options suivantes, laquelle, selon vous, constitue la meilleure approche pour notre système de santé : augmenter les impôts pour soutenir le système de santé public; créer des possibilités de privatisation de certains soins de santé; réduire le nombre de soins de santé offerts dans le cadre du système de santé public; laisser le système de santé exactement comme il est à l'heure actuelle ». Aucune des options proposées n'a obtenu l'appui d'une majorité; en effet, la division des réponses laisse entrevoir pourquoi les débats sur les soins de santé au Canada sont si difficiles. Les participants qui favorisent l'augmentation des possibilités de privatisation des soins de santé sont aussi nombreux que ceux qui préconisent de laisser le système tel qu'il est à l'heure actuelle, et un bon nombre de participants verraient d'un bon œil une augmentation des impôts pour financer le système. Moins d'un participant sur dix préconise de réduire le nombre des services offerts par le système de santé public. Une des variantes provinciales qu'il convient de souligner vient de la Saskatchewan, où les résidents sont moins enclins à soutenir la multiplication des possibilités de privation des soins de santé.

Les autres variantes incluent la taille urbaine (les participants ruraux sont moins en faveur de la privatisation), les allégeances politiques (les néo-démocrates tendent à favoriser une augmentation des impôts pour financer le système alors que les partisans de l'Alliance canadienne soutiennent beaucoup moins cette option, et on constate le phénomène inverse pour l'option de la privatisation des soins); l'âge (comparativement aux autres groupes d'âge, les participants qui ont 70 ans et plus sont moins en faveur d'une privatisation des soins de santé, alors que ceux qui ont de 18 à 29 ans favorisent une augmentation des impôts); le niveau de scolarité (les participants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont défavorables à la privatisation des soins et à l'augmentation des impôts); le revenu (les participants dont le revenu annuel par ménage

dépasse 150 000 $ voient d'un mauvais œil l'augmentation des impôts tandis que le soutien pour la privatisation des soins augmente proportionnellement au revenu).

LES MYTHES ET LES RÉALITÉS DE L'OUEST CANADIEN

Dans les débats populaires et la rhétorique politique, on cherche souvent à décrire l'Ouest canadien de diverses façons. D'aucuns font valoir que l'Ouest n'est pas une région ou que les attitudes de la Colombie-Britannique la distinguent des trois provinces des Prairies. On soutient parfois que l'Ouest existe en deux versions : la version rurale et la version urbaine. On laisse régulièrement entendre que l'aliénation de l'Ouest n'est pas un phénomène réel, ou qu'il s'agit plus d'un phénomène basé sur les convictions partisanes que d'un sentiment réel à l'échelle de la région. Le sondage Regards sur l'Ouest 2003 met ces hypothèses à l'épreuve et fait ressortir une réalité de l'Ouest canadien beaucoup plus nuancée et subtile que ce que les explications hâtives proposent.

L'aliénation de l'Ouest est-elle un phénomène réel?

Il ne fait aucun doute que les Canadiens de l'Ouest expriment un mécontentement considérable par rapport aux questions régionales. Bien qu'il n'appartient pas au sondage Regards sur l'Ouest de faire des commentaires sur les revendications de l'Ouest en comparaison à celles des provinces de l'Atlantique, du Québec et du Nord, on peut dire que le mécontentement dans l'Ouest ne semble pas baisser. En effet, au Manitoba, en général la moins « aliénée » des quatre provinces de l'Ouest, on constate que le degré de mécontentement augmente, comme en Alberta.

Le mécontentement varie bel et bien selon les allégeances politiques; les partisans de l'Alliance canadienne expriment le plus grand mécontentement (remâchant sans cesse le vieux slogans du Reform Party « [TRADUCTION] L'Ouest a son mot à dire»). Toutefois, à l'instar du sondage de 2001, les divergences partisanes sont surtout des différences de degré, car les libéraux et les néo-démocrates se disent également très mécontents. Le mécontentement varie également selon un certain nombre de variables démographiques : les femmes, les jeunes et les résidents des RMR manifestent souvent des niveaux plus faibles de mécontentement, même si, encore ici, il s'agit surtout de différences de degrés. Ce qu'il convient de souligner, comme pour le sondage de 2001, est que le mécontentement régional est intense dans l'Ouest canadien. Donc, on ne peut, en toute honnêteté, passer outre le mécontentement en se disant qu'il s'agit seulement d'une question liée aux allégeances politiques, au sexe des participants, à leur appartenance à un milieu rural ou à leur âge.

Existe-t-il in fossé entre les secteurs urbains et ruraux dans l'Ouest canadien?

Existe-t-il deux mondes distincts dans l'Ouest, le monde rural et le monde urbain? Les participants qui vivent dans les grandes villes (RMR) ont-ils des points de vue si différents de ceux qui vivent dans les villes moyennes, dans les petites villes ou dans les régions rurales? Eh bien non! Comme nous l'avons dit plus tôt, sur le plan du mécontentement général, les résidents des RMR sont légèrement moins portés à se dire mécontents et , sur un certain nombre de questions, on constate un degré plus élevé de mécontentement dans les secteurs ruraux et les petites villes que dans les régions métropolitaines. Cependant, ces différences sont rarement grandes et, sur bien des questions, il n'existe aucune différence marquée. En ce qui concerne les priorités de politiques, on constate qu'il existe des différences attribuables à la taille urbaine sur le plan de l'établissement des priorités des questions rurales et urbaines, sur l'immigration et la capacité de garder nos jeunes, mais sur la plupart des autres questions, les différences d'opinions ne dépassent pas 5 % et sont souvent inférieures. En effet, sur bien des questions, les attitudes des participants des RMR et celles des participants ruraux sont souvent très semblables. Par exemple, moins de 40 % des participants des RMR et des participants des secteurs ruraux accordent une priorité élevée à « réduire les impôts », comparativement à presque 50 % des participants dans les villes moyennes et les petites villes.

On remarque certaines différences relativement aux questions rurales et urbaines. Il y a également des variantes selon la taille urbaine sur certaines questions, notamment la mobilité, l'emploi des Autochtones. Toutefois, dans l'ensemble, il s'agit de variantes de degré. En effet, il est remarquable de constater à quel point les réponses sont relativement homogènes.

La Colombie-Britannique a-t-elle tendance à se démarquer des trois province des Prairies?

De bien des façons, la Colombie-Britannique se démarque des trois autres provinces de l'Ouest. Sa situation géographique est unique, avec son littoral et son intérieur aride, son économie est unique, avec ses industries forestières et ses pêches, et sa population aussi est unique, avec un bassin d'immigrants beaucoup plus considérable et une population autochtone bien inférieure à celles des autres provinces. Toutefois, sur le plan de l'opinion publique, la Colombie-Britannique est très semblable au reste de l'Ouest. Ce fait se vérifie sur la plan du mécontentement régional, des priorités de politiques ainsi que des questions de politiques spécifiques (y compris les questions environnementales).

À quel point existe-t-il des divergences partisanes dans l'Ouest canadien?

En examinant les données du sondage, une chose apparaît clairement : les partisans de l'Alliance canadienne et du NPD ne perçoivent pas les politiques de la même façon. Cela n'a rien de surprenant, bien sûr, mais les divergences partisanes sont souvent le principal point d'hétérogénéité dans l'ensemble du sondage. Il est particulièrement intéressant d'examiner les réponses des électeurs du parti Progressiste Conservateur. Sur bien des questions, particulièrement celles qui ont trait au secteur économique, les conservateurs et les partisans de l'Alliance canadienne sont du même avis. Cependant, pour une myriade d'autres questions, les opinions des conservateurs se rapprochent plus de celles des libéraux et, dans certains cas, de celles des néo-démocrates. Ainsi, il est particulièrement difficile de dégager une ferme orientation. Plus souvent qu'autrement, les libéraux, comme on pourrait le prédire, adoptent une position médiane par rapport à l'opinion publique. Mais ici aussi, à l'exception de certains écarts entre l'Alliance canadienne et le NPD, les différences entre les différents partis politiques sont généralement des différences de degrés et les partisans d'un parti fédéral seront souvent plus portés à choisir une réponse donnée que les partisans d'une autre organisation.

CONCLUSION : DES PROVINCES HÉTÉROGÈNES, DES OPINIONS HOMOGÈNES

Le fait le plus frappant qui ressort des données du sondage est le degré auquel les participants des quatre provinces de l'Ouest ont une perception similaire de leurs mondes politique et stratégique. Les résidents des quatre provinces expriment un mécontentement régional, ils se préoccupent d'environnement et souhaitent ardemment garder leurs jeunes dans leur province. Les résidents des quatre provinces appuient les notions d'impôt spécialement affecté à l'essence et des obligations pour les infrastructures, le partage des recettes fiscales fédérales et provinciales avec les administrations municipales ainsi que la modification des frais d'utilisation de l'eau pour promouvoir la conservation. À l'exception des niveaux de prix de l'eau, les résidents des quatre provinces sont très réfractaires à la notion de droits d'utilisation. Il ne s'agit là que de quelques secteurs où les participants de l'Ouest manifestent un degré élevé de similitude. Dans l'ensemble, la cohérence de l'opinion publique dans l'Ouest est semblable à la cohérence au sein de chacune des provinces de l'Ouest.

Cette homogénéité relative de l'opinion publique ouvre des possibilités aux provinces de l'Ouest. Comme le prouve le sondage Regards sur l'Ouest 2003, le soutien public envers une augmentation de la coopération régionale, tant sur le plan des débats nationaux que sur celui de l'établissement des politiques provinciales, va croissant. Les similarités d'opinion entre les provinces laissent entrevoir une base solide sur laquelle s'appuyer pour instaurer une coopération régionale encore plus grande. Les différences qui existent ne constituent pas un obstacle majeur à une coopération interprovinciale et n'empêchent pas d'articuler un point de vue régional sur les questions qui font l'objet de débats nationaux. Ainsi, il sera intéressant, au cours des prochaines années, d'observer comment les provinces de l'Ouest sauront mettre ces possibilités à profit.

C.P. 6572 succursale D
Calgary (Alberta) T2P 2E4
Téléphone: (403) 264-9535

www.cwf.ca